

RAPPORT
ANNUEL | 2016



The cover features a minimalist design with two large, light gray triangular shapes pointing towards each other, creating a central white space. The text is positioned in the upper left quadrant of this white space. The words 'RAPPORT' and 'ANNUEL' are stacked vertically in a dark red, sans-serif font. A thin vertical line separates them from the year '2016', which is rendered in a significantly larger, bold, dark red font.

RAPPORT
ANNUEL | 2016

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA BANQUE	5
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	6
MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	7
MOT DU DIRECTEUR GENERAL.....	8
ECONOMIE TUNISIENNE EN 2016	10
ACTIONNARIAT	14
LE TITRE ATB	16
ACTIVITÉS, PERFORMANCES ET PERSPECTIVES	18
CONTRÔLE : AUDIT-COMPLIANCE-RISK MANAGEMENT	30
GOVERNANCE	34
QUALITE	40
BILAN SOCIAL	42
AFFECTATION DU RESULTAT	44
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES : ATB	46
ETATS FINANCIERS DE L'ATB AU 31/12/2016	56
LE GROUPE ATB	88
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES : GROUPE ATB	110
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2016	116
RESOLUTIONS DE L'AGO	138
RESEAU ATB	142

Notre Raison d'être

Œuvrer pour la création de richesses et offrir des services financiers de haute qualité

Nos valeurs

L'Excellence et le Plaisir de Servir
L'Innovation, la Création et l'Ouverture d'Esprit
L'Élévation du Secteur Bancaire et de l'Économie
L'Honnêteté, l'Intégrité et le Respect de l'Individu

L' ARAB TUNISIAN BANK

Création	le 30 juin 1982
Filiale du groupe Arab Bank	64,24% du capital
Capital social	100 000 000 dinars
Capitalisation boursière	456 000 000 dinars au 31-12-2016
Un large réseau	130 agences
Un effectif de	1347 employés
Une synergie de groupe	<ul style="list-style-type: none"> • L' Arab Financial Consultants - AFC • L' Arab Tunisian Lease - ATL • L' Arab Tunisian Invest - ATI SICAF • L' Arab Tunisian Development - ATD SICAR • L' Union de Factoring - UNIFACTOR • Arabia Sicav • Sanadett Sicav
Une organisation par ligne de métier	<ul style="list-style-type: none"> • Retail • Corporate • Trésorerie • Investissement
Une stratégie triennale ambitieuse	

CONSEILD'ADMINISTRATION

Présidente

Mme Randa SADEK

Conseiller

Mr Mohamed Ferid BEN TANFOUS

Vice-Président

Mr Ferid ABBES

Administrateurs

**Mr Nasri MALHAME
Mr Walid M. SAMHOURI
Mr Ghassen TARAZI
Mr Naim EL HUSSEINI
Mr Dawod EL GHOUL (jusqu'au 31/10/2016)
Mr Firas ZAYYED (à partir du 01/11/2016)
Mr Ridha ZERZERI
Mr Yahia BAYAH**

Administrateur représentant
les petits porteurs

Mr Mohamed BEN SEDRINE

Administrateurs Indépendants

**Mr Mohamed ABOU HAMOUR (jusqu'au 21/03/2017)
Mr Brahim ANANE**

Secrétaire du Conseil

**Mr Ahmed KALLEL (jusqu'au 31/12/2016)
Mr Riadh HAJJEJ (à partir du 01/01/2017)**

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Cabinet KPMG-CMC. Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
- Cabinet CMC DFK. Cherif Ben Zina

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames et Messieurs,
Chers Actionnaires,

J'ai l'honneur de présider cette trente quatrième Assemblée Générale Ordinaire de notre institution en vue de vous exposer les résultats de l'activité de notre banque et vous inviter à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

L'économie internationale a enregistré un léger fléchissement de son rythme de croissance avec un taux de 3,1% en 2016 contre 3,4% en 2015. Ce fléchissement est essentiellement dû à la baisse du rythme de croissance du PIB de la zone Euro, le principal partenaire commercial de la Tunisie, avec un taux de 1,7% en 2016 contre 2,1% en 2015. L'année 2016 a été marquée par la confirmation de la tendance baissière de l'indice des prix mondiaux des produits de base qui a enregistré une baisse de 10,2% en comparaison avec l'année 2015, baisse essentiellement due à la chute de l'indice des prix mondiaux de l'énergie de 15,6%. A l'échelle nationale, et malgré une légère baisse du rythme de croissance du PIB, l'économie nationale a enregistré une amélioration des performances de ses principaux secteurs à l'exception du secteur de l'agriculture et de la pêche. Une légère reprise a été observée dans certaines industries manufacturières telles que l'industrie mécanique et électrique et l'industrie chimique. Cette reprise a aussi été observée dans les activités marchandes grâce notamment au raffermissement des secteurs du tourisme et du transport en fin d'année. Sur cette base, le taux de croissance du PIB de la Tunisie s'est stabilisé à 1% contre 1,1% en 2015.

La Tunisie a connu en 2016 une louable avancée législative dans les textes régissant le secteur bancaire. Une avancée qui se manifeste à travers la nouvelle loi sur les établissements de crédit et les institutions financières qui a restructuré l'activité bancaire et consacré les principes de la bonne gouvernance. Les nouveautés législatives ont aussi touché l'institut d'émission à travers la nouvelle loi portant statuts de la BCT, qui a consolidé l'indépendance de cette institution et définit clairement son rôle dans les domaines de la politique monétaire et la stabilité financière. Ces législations constitueront un soutien majeur pour un développement transparent et solide du système financier tunisien pour mieux financer l'économie nationale.

L'ATB a su gérer l'ensemble des mutations de son environnement économique, social et législatif. Notre banque a réussi à développer ses activités en gardant une orientation stratégique basée sur une gestion stricte des risques métier. L'ATB est parvenue à hausser les dépôts de sa clientèle de 5,3% et les financements accordés à cette clientèle de 9,7%, augmentant ainsi son total Bilan de 2% pour atteindre 5420 millions TND à fin 2016. Ces évolutions

bilancielle ont permis une hausse de 6,1% du PNB, par rapport à son niveau de 2015. Une hausse essentiellement due à la maîtrise du coût des ressources avec une augmentation de 2,8% des charges d'exploitation bancaire contre une hausse de 4,6% des produits.

Face aux turbulences de l'environnement économique, l'ATB a maintenu son orientation de prudence constatée en 2015 et a consolidé son effort de provisionnement en 2016. En plus de la hausse de la dotation aux provisions pour risque crédit, l'ATB a enregistré une augmentation de ses charges générales d'exploitation. Une progression due essentiellement à la croissance de la masse salariale suite aux recrutements, aux promotions et à l'augmentation salariale sectorielle. Les charges générales d'exploitation ont été aussi affectées par la hausse des dépenses courantes découlant de la réalisation de divers projets structurants dans le système d'information de la Banque et dans le renforcement des unités centrales. L'ensemble de ces paramètres, combinés à la contribution exceptionnelle d'impôts en 2016, ont affecté le bénéfice net de la Banque qui est passé de 57,6 millions TND en 2015 à 46,2 millions TND en 2016.

La solidité financière demeure le principal axe stratégique de l'ATB. Le respect de ce postulat a permis à la Banque de terminer l'année 2016 avec un ratio de solvabilité de 11,69% largement supérieur au taux minimal de 10% imposé par la BCT. A noter que le ratio de solvabilité 2016 tient compte pour la première fois de la couverture du risque opérationnel avec 1%. La Banque renouvelle sa volonté de maintenir et renforcer sa solidité financière dans ses stratégies futures. La liquidité est l'atout incontournable de toute institution évoluant dans un environnement économique difficile et c'est dans cette optique que l'ATB a terminé l'année 2016 avec un LCR de 89,77%, largement supérieur au taux minimal de 70% imposé par la BCT en 2016.

Notre banque est en cours de finalisation de son plan de développement stratégique pour la période 2017-2020. Nous mettrons à travers ce plan un ensemble d'orientations opérationnelles et commerciales pour la période à venir. Ce plan vise à développer l'activité de la Banque pour garantir un excellent rendement à nos actionnaires et garder notre axe stratégique de solidité financière.

Enfin, au nom du Conseil d'Administration, je tiens à tous vous remercier pour votre participation au développement de la Banque. Je remercie également la Direction Générale, les cadres et les employés de la Banque de tous les efforts qu'ils ont fournis pour assurer le développement de la Banque et sa pérennité.

Madame Randa Sadek
Présidente du Conseil d'Administration



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Madame la Présidente du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les Actionnaires,
Chers invités,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence à cette Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Arab Tunisian Bank.

L'année 2016 a été marquée par un léger fléchissement du rythme de croissance économique qui a atteint 1% contre 1,1% en 2015. Ce fléchissement est essentiellement dû aux faibles performances du secteur énergétique et du secteur agricole qui a connu une mauvaise campagne oléicole. Le taux de croissance enregistré en 2016 demeure en deçà des besoins du pays pour faire face aux pressions socioéconomiques observées depuis 2011. Cette faible croissance s'est répercutée sur le volume des échanges économiques du pays et sur la liquidité bancaire, ce qui a hissé le volume de l'encours quotidien moyen des interventions de la BCT sur le marché monétaire à 6,5 milliards TND en 2016 contre 5,1 milliards TND en 2015, soit une hausse de 26%.

Ce constat d'assèchement de la liquidité et de surenchère concurrentielle sur les ressources a incité l'ATB à concentrer ses efforts sur la collecte des dépôts les moins chers. En effet, les dépôts de notre banque ont enregistré une hausse de 5,3%. Cette hausse qui est en deçà de l'évolution sectorielle de 8,3% reflète néanmoins une croissance saine de nos dépôts puisque le coût des ressources de l'ATB n'a évolué que de 2,8% contre une évolution moyenne de 4,5% à l'échelle sectorielle. On notera aussi que l'ATB a réalisé une augmentation de 8,9% de l'encours moyen de ses dépôts entre 2015 et 2016.

En parallèle, l'ATB a maintenu ses efforts de développement de l'enveloppe de ses crédits à l'économie qui ont enregistré une hausse de 9,7%, hausse sensiblement proche de l'évolution de 9,6% enregistrée à l'échelle sectorielle. Cette progression des crédits s'est accompagnée par une maîtrise de notre taux de créances classées qui est de 8,12% par rapport à une moyenne sectorielle supérieure à 15%. Les évolutions enregistrées par la Banque en termes de dépôts et crédits nous ont permis de terminer l'année 2016 avec un ratio LTD de 85,8%, la troisième performance parmi les banques cotées.

L'ensemble de ces performances bilancielle nous ont permis d'augmenter nos produits d'exploitation bancaires de 4,8% provenant essentiellement de l'augmentation des intérêts sur crédits de 3,8%. L'évolution des intérêts sur crédit a été affectée par la baisse du taux directeur

de la BCT de 50 points de base entre 2016 et 2015. Les produits du portefeuille titres commercial ont de leur côté enregistré une hausse de 1,9% due à une évolution positive de nos gains de change contre une baisse des revenus des bons du trésor de 2,4% suite à la baisse du volume de ce portefeuille de 18,5% en 2016. Ce désengagement relatif en termes de bons du trésor découle d'une politique de développement prudente basée sur le renforcement de la liquidité et la division de nos risques dans un environnement économique où persiste un certain manque de visibilité.

Le PNB de l'ATB a enregistré une hausse de 6,1% en 2016 pour atteindre 212,3 millions TND.

Face à un climat d'affaire turbulent et face aux pressions sociales, économiques, sécuritaires et politiques que subit notre pays, nous avons mis la solidité financière, la liquidité, la maîtrise des risques de crédit et le strict respect des normes de contrôle et de conformité au centre de notre politique de gestion en 2016. Cette politique s'est concrétisée par un important effort de provisionnement. A l'instar de l'année 2015 qui a été marquée par une évolution de 81,8% de la dotation aux provisions pour créances douteuses par rapport à 2014, cette dotation a enregistré une hausse de 39,9% en 2016 pour atteindre 33,1 millions TND, soit un effort supplémentaire de 9,4 millions TND par rapport à 2015. Cet effort nous a permis d'atteindre un taux de couverture des créances classées par les provisions et agios réservés de 72,2% contre une moyenne sectorielle ne dépassant pas les 60%. Ce taux de couverture des risques crédits de l'ATB atteint 77,9% si on tient compte de la provision à caractère général.

Toujours dans le cadre de notre stratégie de développement prudente, l'effort de provisionnement a été appuyé par d'importants investissements dans nos systèmes de contrôle interne, de sécurité informatique et de gestion des risques. Ces actions ont concerné aussi le renforcement des ressources humaines des unités centrales de la Banque et l'alignement sur les exigences de la norme de sécurité ISO 27001, faisant de notre banque la première et unique institution financière certifiée selon cette norme. Nous avons en outre renforcé les missions d'audit des agences et imposé une sélection stricte de notre clientèle sur la base du respect de la transparence des opérations et de la certitude de l'absence de toute interdiction légale nationale ou internationale grevant le client avant de nouer la relation. Ces actions de consolidation dans les domaines de sécurité et de conformité se sont répercutées sur le niveau de nos charges générales d'exploitation qui ont enregistré une hausse de 9,7%. L'ensemble de ces efforts, combiné à

L'instauration d'une contribution exceptionnelle d'impôt en 2016, ont a pour effet la baisse du bénéfice net de 57,6 millions TND en 2015 à 46,2 millions TND en 2016.

Nous rappelons que nos politiques axées sur la solidité financière et la liquidité n'ont jamais affecté notre politique de distribution. Depuis plus de 15 ans l'ATB distribue des dividendes à ses actionnaires de manière continue. Cette politique de distribution est appuyée par une gestion proactive de l'adéquation de nos fonds propres à travers un modèle de prévision qui tient compte de l'évolution des fonds propres et la gestion de tous les risques liés à notre activité. Le ratio de solvabilité de la Banque a atteint 11,69% en 2016, un taux largement supérieur au taux minimal de 10% imposé par la BCT. Nous continuons en outre à respecter le ratio minimal de liquidité fixé à 70% en 2016, avec un ratio ATB de 89,77%.

Le fait de privilégier la gestion des risques et la solidité financière en 2016 n'augure nullement d'un fléchissement futur des activités de notre banque et de sa rentabilité. Les actions et projets réalisés en 2016 constituent une base solide de notre développement futur, un développement que nous voulons durable à travers une stratégie globale qui guidera les actions de notre institution dans les 4 prochaines années. Une stratégie qui prône une consolidation de l'ensemble des lignes de métier de la Banque, à travers des politiques commerciales efficaces qui anticipent les besoins de la clientèle Retail et qui offrent à la clientèle Corporate un excellent service de banque à distance. Nous commençons en 2017 à commercialiser les financements adossés aux conventions signées en 2016 entre notre banque et la KfW et l'OPIC pour des valeurs respectives de 20 et 50 millions TND. L'ATB a entamé un ensemble d'actions visant à renforcer le recouvrement à travers la création d'un comité qui se réunit plusieurs fois par semaine afin d'étudier les rapports de recouvrement, de prendre les décisions rapides, d'accompagner notre clientèle et d'anticiper leurs difficultés. Ces actions affecteront positivement le pourcentage et la valeur des provisions en 2017 et lors des années suivantes. En parallèle, l'ATB a consolidé sa politique de re-engineering continue de ses processus opérationnels dans une logique d'amélioration de l'expérience client. Aussi, et dans un souci d'amélioration du rendement du personnel, nous continuerons à renforcer l'efficacité de la gestion des ressources humaines en développant le système d'information RH et en instaurant des politiques dynamiques de recrutement et de remplacement des départs. Nous insistons enfin que l'ensemble de ces

axes stratégiques, se basent sur des projets structurants entamés depuis 2016 et les années antérieures.

L'ATB a toujours été parmi les institutions qui respectent le plus, son rôle d'entreprise citoyenne à travers la sponsoring et le soutien d'un ensemble de manifestations culturelles, sportives et sociales. Nous citerons à titre d'exemple le concours ATB Challenge destinés aux jeunes créateurs, le concours Mustapha Azzouz de la littérature destinée à la jeunesse, et d'autres manifestations où notre banque a été le principal partenaire. Seulement, notre compréhension de la RSE dépasse le soutien de l'évènementiel, pour englober notre responsabilité en tant qu'organisation, de l'ensemble de nos actions et activités sur la société. C'est dans cette optique que nous avons placé l'intégrité et l'honnêteté envers nos clients au cœur de nos valeurs. Nous avons consolidé les outils de contrôle et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités illicites, pour faire de notre banque le canal du business propre conforme aux exigences légale nationales et internationales.

L'année 2017 s'annonce porteuse de signe de reprise économique grâce notamment à une bonne saison agricole, à la reprise de la production minière et au retour des flux touristiques. Un ensemble de signes encourageant qui nous laissent optimistes quant au développement de l'activité économique en 2017, mais notre optimisme demeurera à la hauteur de notre vigilance et notre anticipation des risques éventuels qu'affronterait la Banque en 2017. Ce sera une année des grands espoirs et des grands défis, votre banque sera à son habitude à l'affût des opportunités qui hausseront sa rentabilité et sera prête à gérer tous les risques en consolidant sa solvabilité.

Madame la Présidente, Messieurs les membres du Conseil d'Administration, Mesdames et Messieurs les actionnaires, je tiens particulièrement à vous remercier du soutien et de la confiance que vous continuez à témoigner à votre banque pour qu'elle puisse concrétiser ses ambitions et atteindre un niveau de performance toujours plus élevé. Je remercie en mon nom, au nom des employés de la Banque et en votre nom à tous, la famille Arab Bank pour son soutien continu à l'ATB dans divers domaines afin d'atteindre ensemble les plus hauts paliers de performance.

Je vous remercie pour votre attention.

Mohamed Ferid BEN TANFOUS
Le Directeur Général

ECONOMIE TUNISIENNE EN 2016



ECONOMIE TUNISIENNE EN 2016

L'environnement international de la Tunisie a été le théâtre de nombreuses tensions politico-économiques qui n'ont pas aidé la Tunisie à atténuer ses difficultés économiques. De plus, la reprise économique des deux grands partenaires européens de la Tunisie a été plus faible que prévue.

Sur les marchés internationaux des produits de base, une reprise inattendue a été amorcée après plus de cinq années d'une baisse non-stop. Le prix du pétrole est ainsi passé de moins de 30 dollars le baril en janvier à plus de 55 dollars en cette fin d'année 2016. Mais ce rebond inattendu n'a guère profité pleinement à la Tunisie. Le prix mondial du phosphate brut a continué à s'affaïsser en 2016 : -15% depuis le début de l'année. La baisse est encore plus franche pour les produits dérivés du phosphate exportés par la Tunisie : -19% pour le Diammonium de Phosphate et -29% pour le triple superphosphate. Seul point positif pour la Tunisie, les prix des produits alimentaires qu'elle importe n'ont pas augmenté en 2016. Bien au contraire, le prix du blé a chuté de 15% en 2016, contribuant ainsi à alléger quelque peu la facture alimentaire du pays.

L'année 2016 a été encore plus difficile pour la Tunisie que l'année 2015. Selon les chiffres de l'INS, la croissance tunisienne a continué à décélérer en 2016 : de +1,1% en 2015, elle s'est établie à seulement +1,0% en 2016. La croissance de 2016 a été alimentée fondamentalement par les activités des services marchands et des services non marchands, deux sources de croissance qui ont été nourries par la hausse de la dépense publique (augmentations salariales, subventions des prix des produits de base, allocations diverses, etc.) financée par le recours à l'endettement. L'activité touristique, qui a connu selon l'INS un rebond de croissance de +9,8% en g.a. au quatrième trimestre, semble avoir été tirée par la consommation intérieure (30% de la fréquentation hôtelière en 2016) davantage que par une reprise du tourisme comme l'indique la baisse des recettes touristiques en devises en 2016 : -4,4% au 31 décembre 2016 par rapport à la même date de l'année 2015.

Dans ce contexte marqué par une activité économique modérée, le taux de chômage a accusé une légère hausse atteignant 15,5% à fin 2016 contre 15,4% en 2015 et 15,0% en 2014.

Les échanges extérieurs de la Tunisie ont accusé une baisse estimée à 2,6%. Bénéficiant de la baisse des prix du pétrole et des produits alimentaires importés par la Tunisie, le déficit commercial qui a dépassé 12,6 milliards TND s'est établi quasiment à son niveau de l'année 2015 en pourcentage du total des échanges : 17,8% en 2016 contre 17,9% en 2015.

La production industrielle a reculé de -0,5% en 2016. Au niveau de l'investissement, les intentions ont porté sur un montant de 4,2 milliards de dinars à fin novembre 2016, soit davantage qu'en 2015 (3,5 milliards). Cette progression qui se poursuit depuis le début de l'année est surtout le fait des activités industrielles. La plupart des investissements industriels projetés sont des projets de renouvellement et/ou d'extensions d'installations existantes et qui sont concernés par le marché local davantage que par les marchés extérieurs.

Quant aux investissements directs étrangers, ils n'ont pas cessé de régresser depuis le début de l'année. A fin décembre 2016, ils enregistrent une baisse de 9,4% par rapport à la même période de l'année dernière.

Sur un autre plan, la Tunisie a réussi cette année l'organisation d'une Conférence internationale de l'investissement : Tunisia 2020. Elle a réussi à réunir un ensemble de bailleurs de fonds essentiellement publics porteurs de projets de dons, de prêts publics, de conversion de dette publique et de fonds dédiés à l'investissement privé, etc. Elle a obtenu des promesses de financements conséquentes qu'elle espère concrétiser en 2017.

Le niveau global de l'inflation sur l'ensemble de l'année 2016 s'est établi à +4,2% contre 4,1% en 2015. Cette légère hausse de l'inflation est due essentiellement à la progression des prix du groupe Alimentation et Boisson (+3,2%) ainsi que des prix du groupe Logement et Energie (+5,6%). L'inflation montre des signes

évidents de frémissement suite à la dévaluation du dinar, la montée des prix mondiaux des matières premières, l'accroissement monétaire consécutif au creusement du déficit budgétaire et enfin l'ajustement probable des prix des produits de grande consommation.

Au niveau des finances publiques, 2016 a été marquée par un excès de la dépense publique, l'amenuisement des recettes fiscales et le creusement du déficit budgétaire. L'accélération des dépenses publiques est le résultat de l'absence de maîtrise des dépenses salariales et des dépenses au titre du service de la dette publique. Le déficit budgétaire est ainsi passé de 1,5 milliard DT en 2015 à plus de 3,7 milliards en 2016 atteignant le taux de 5,6% du PIB.

Stimulée essentiellement par le crédit bancaire accordé à l'Etat, la création monétaire est repartie à la hausse en 2016. En effet, alors que les avoirs en devises ont continué à se contracter (-135,8% en g.a) entraînant une destruction nette de monnaie, le volume global des financements accordés par le système financier résident a augmenté de +11,8% dont +26,7% pour les crédits accordés à l'Etat et +8,8% pour les crédits accordés à l'économie. Le resserrement de la liquidité bancaire s'est traduit par un accroissement considérable des interventions de la BCT : 5,5 milliards DT en moyenne en octobre 2015 contre 7,2 milliards DT en moyenne en octobre 2016.

Perspectives 2017

La croissance économique de la Tunisie devrait se maintenir sur une tendance haussière graduelle en 2017 et 2018 pour atteindre respectivement 2,3% en 2017 et 2,8% en 2018. La réalisation d'une croissance de 2,1% au terme du 1er trimestre de l'année 2017 conforte ces prévisions. Sous l'hypothèse d'une dissipation graduelle des troubles sociaux et une amélioration du climat sécuritaire, la plupart des secteurs d'activité devraient contribuer d'une manière positive à atteindre ce niveau de croissance.



ACTIONNARIAT



L'ATB ET SES ACTIONNAIRES

Le capital de l'Arab Tunisian Bank s'élève à 100 000 000 de dinars composé de 100.000.000 actions d'une valeur nominale de un dinar chacune. Au 31 décembre 2016, le capital est détenu à hauteur de 64,24% par l'Arab Bank PLC et 24% par divers groupes privés. Conformément aux dispositions statutaires, chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions.

Répartition du capital

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage (%)	Droits de vote
Arab Bank Plc	64 237 531	64,24%	64 237 531
Divers groupes privés	24 002 840	24,00%	24 002 840
Diverses personnes morales	3 268 407	3,27%	3 268 407
Diverses personnes physiques	8 491 222	8,49%	8 491 222
TOTAL	100 000 000	100%	100 000 000

Conditions d'accès aux assemblées

Conformément à l'article 46 des statuts « personne n'a le droit de participer aux travaux des Assemblées générales que s'il possède 10 actions au moins. Les actionnaires qui ne possèdent pas le nombre d'actions requises peuvent se regrouper et désigner l'un d'eux pour les représenter à l'assemblée ».

Tableau de bord de l'actionnaire

(EN DINARS)	2013	2014	2015	2016
Capital	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Nombre d'actions	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Résultat net par action	0,278	0,533	0,576	0,462
Actif par action	48,650	50,410	53,200	54,270
Dividende par action	0,220	0,230	0,230	0,230
PER	15	8	7	10
Dividendes Yield	5,37%	5,26%	5,48%	5,04%
Taux de distribution (en%)	22%	23%	23%	23%
Cours moyen	4,600	4,350	4,500	4,470
Pus haut	5,100	4,580	5,370	5,440
Plus bas	4,080	4,000	4,100	4,170
Fin de période	4,100	4,370	4,200	4,560

LE TITRE ATB



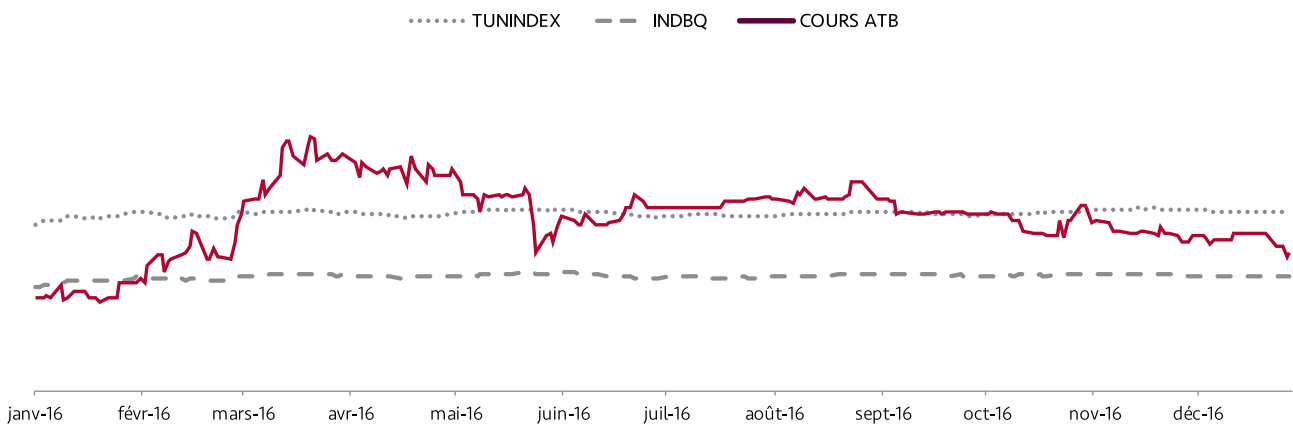
LE MARCHÉ DE L'ACTION ATB

L'indice Tunindex a clôturé l'année 2016 avec une progression de 8,86% par rapport à 2015 ; ce rendement positif est essentiellement lié aux performances du secteur bancaire et du secteur des biens de consommation qui ont enregistré des niveaux de croissance respectifs de 11,5% et 12,3%. Au 30 décembre 2016, la capitalisation boursière du marché s'est établie à 19 300MD enregistrant une hausse de 8,24% par rapport à l'année 2015. Le volume global des échanges a enregistré en 2016, un repli de 31% par rapport à l'année précédente pour atteindre 2 765 MD contre 4 000 MD.

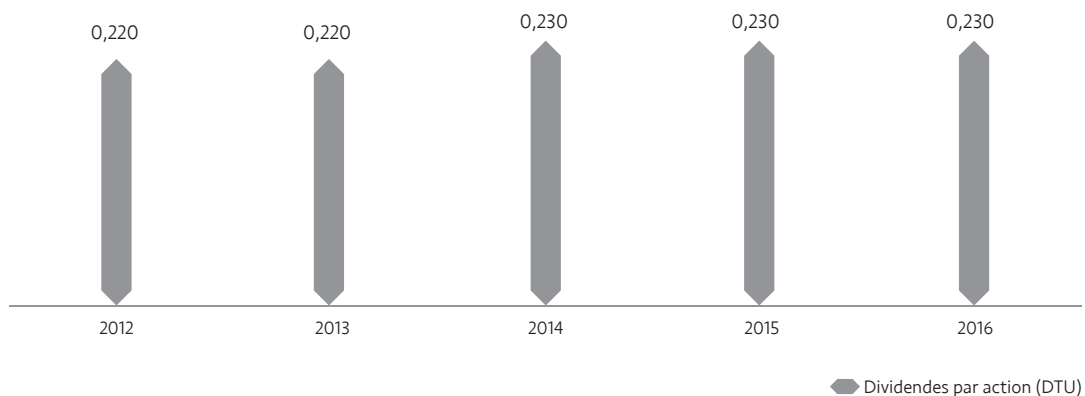
Le cours de l'action Arab Tunisian Bank a évolué en 2016 dans une fourchette de prix comprise entre un minimum de 4,170 dinars et un maximum de 5,440 dinars. Ces pics ont été atteints au cours du mois de mars. Le cours de clôture de la séance de bourse du 30 Décembre 2016 s'est établi à 4,560 dinars contre 4,200 dinars au 31 Décembre 2015 enregistrant une appréciation de 8,6%.

Au cours de l'exercice 2016, le volume des échanges sur le titre ATB a porté sur 2 098 530 actions correspondant à un montant global de 10,194 millions de dinars et un total de 2 432 transactions.

Evolution du cours de l'Arab Tunisian Bank



Evolution du dividende



ACTIVITES, PERFORMANCES ET PERSPECTIVES

- ACTIVITE EN 2016
- PERFORMANCES
SUR 5 ANS
- PERSPECTIVES
SUR 3 ANS



ACTIVITE EN 2016

LES LIGNES DE MÉTIERS

L'activité Retail

L'ATB a mené plusieurs actions de promotion auprès de sa clientèle :

- ▶ Le grand jeu Epargne « Elkhir » et la Promotion Epargne de fin d'année « Etaxe Alina ».
- ▶ Les 100 jours Sayara durant lesquels les crédits pour l'achat de voiture ont été proposés à des conditions avantageuses.
- ▶ Une action promotionnelle sur le produit ATB Messenger.
- ▶ Le lancement d'une offre spécifique et packagée le « pack santé+ » dédiée aux professionnels de la santé.
- ▶ Deux nouveaux produits ont été lancés en 2016 : « AssurCompte Pro » dans le cadre du Pack Santé+ et « Assurcompte » pour l'ensemble des clients Retail.
- ▶ Le lancement, en collaboration avec le syndicat des auto-écoles, de la nouvelle version du « crédit start ».
- ▶ La mise en place de la nouvelle version ATBNET et ATBMOBILE, premières et uniques applications certifiées ISO 27001 en Tunisie.
- ▶ Des actions de Télémarketing.
- ▶ Des offres privilégiées au profit du personnel de plusieurs entreprises.
- ▶ L'animation de diverses actions dans des congrès, salons, foires et journées portes ouvertes au sein de plusieurs entreprises.
- ▶ La poursuite d'actions en faveur des jeunes dans l'accompagnement de manifestations et concours universitaires.

L'activité Corporate

Les DAV Corporate ont atteint à fin décembre 2016 un montant de 1 075 MD enregistrant une évolution de +1,12% par rapport à décembre 2015. Les DAT représentant 43% du total dépôt ont quasiment stagné entre 2015 et 2016. Comparativement à Décembre 2015, les intérêts et revenus assimilés pour le segment Corporate ont marqué une évolution de 4%, qui s'explique par l'augmentation de l'encours moyen des crédits à la clientèle à fin 2016 de 9%. En dépit d'une conjoncture économique difficile, on note une évolution favorable du nombre de dossiers de crédits d'investissement de +209% à fin 2016.

Le PNB du segment Corporate a enregistré une croissance de 7,5% à fin 2016, pour passer de 62,6 MDT en 2015 à 67,3 MDT. Cette augmentation a été portée par l'amélioration de la marge sur commissions de 54,9%. Toutefois, la marge sur intérêts a enregistré une baisse de 7,9% par rapport à Décembre 2015. Le PNB généré par la ligne de métier Corporate représente 31% du PNB global banque de 2016.

L'activité Réseau

L'exercice 2016 a été marqué par l'ouverture de 2 nouvelles Agences conformément au programme de renforcement du réseau de la Banque, à savoir : Bourouis et Teboursouk. L'année a aussi été marquée par l'achèvement des travaux des Agences et Box dans les villes d'El Kef et Hammam Lif. La Banque a également procédé à l'aménagement et l'ouverture d'un deuxième Box de change à l'aéroport Tunis Carthage.

L'activité Portefeuille Investissement

Le portefeuille investissement de la Banque regroupe les Fonds à Capital risque, les Titres d'Investissement, les Parts dans les Filiales, les Participations en Portage & les Titres de Participations. L'encours du portefeuille Investissement a atteint au terme de l'exercice 2016 un montant de 482 millions TND contre 455 millions TND à fin 2015, enregistrant ainsi une augmentation de 6%. Cette croissance est imputable principalement aux Fonds à Capital Risque dont l'encours a enregistré une augmentation de 8,5% passant de 283 millions TND en 2015 à 307 millions TND en 2016. Cette catégorie d'actif constitue avec les titres d'investissement la principale composante du portefeuille investissement de la Banque.

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au terme de l'année 2016 un montant de 19,4 millions TND contre 19,1 millions TND à fin 2015 enregistrant ainsi une augmentation de 2%. Ces revenus ont contribué à hauteur de 9,2% dans la composition du Produit Net Bancaire de la Banque.

Les provisions constatées au titre du portefeuille investissement ont totalisé au terme de l'exercice 2016 un montant de 30,3 millions TND contre 23,6 millions TND à fin 2015. La dotation aux provisions nette des reprises au titre de l'exercice 2016 a pour sa part atteint 6,6 millions TND contre 4,5 millions TND une année auparavant.

L'activité Portefeuille Titres Commercial

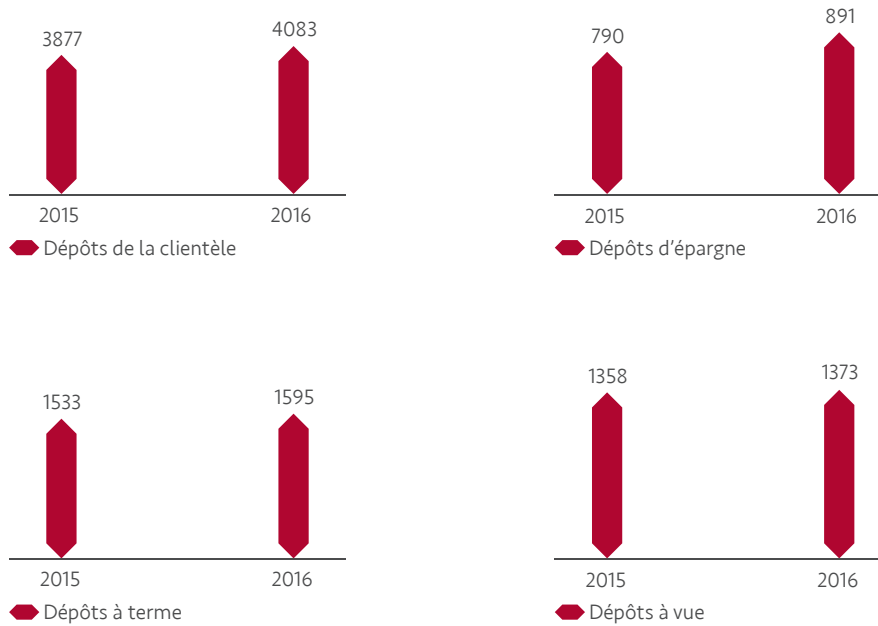
Composé essentiellement de bons de Trésor, l'encours du portefeuille commercial a totalisé 835,5 millions TND à fin 2016 contre 1 025,5 millions TND à fin 2015 enregistrant ainsi une baisse de -18,5%. Les revenus du portefeuille Titres commercial ont totalisé, au terme de l'exercice 2016, 68,1 millions TND contre 66,8 millions TND en 2015.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les Dépôts

Les dépôts de la clientèle se sont établis au 31-12-2016 à 4 082,8 millions TND contre 3 876,9 millions TND à fin décembre 2015, soit une évolution de 205,9 millions TND et une croissance de 5,3%.

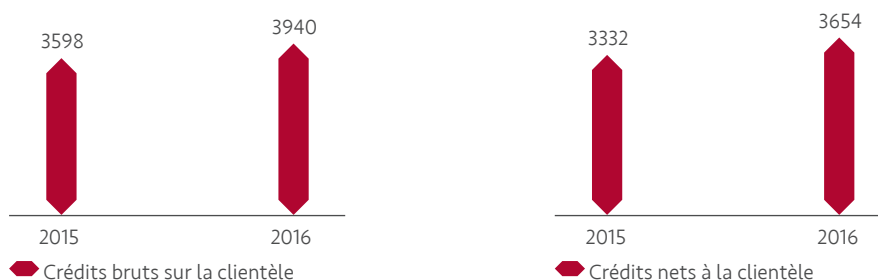
Au terme de l'exercice 2016, les dépôts d'épargne ont affiché une variation positive de 12,8% pour s'établir à 891 millions TND contre 790 millions TND en 2015. Les dépôts à terme ont enregistré une hausse de 4,0% pour s'établir à 1 595 millions TND contre 1 533 millions TND au 31/12/2015. Les dépôts à vue ont évolué de 1,1% pour atteindre 1 373 millions TND contre 1 358 millions TND à fin décembre 2015.



Les Crédits

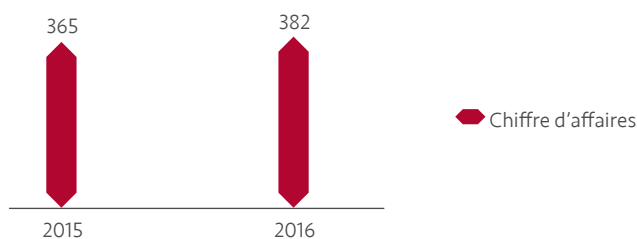
Les crédits bruts à la clientèle se sont établis à fin décembre 2016 à 3 940 millions TND contre 3 598 millions TND au terme de l'exercice 2015, soit une hausse de 9,5%.

Les crédits nets à la clientèle se sont élevés à fin décembre 2016 à 3 654 millions TND contre 3 332 millions TND au terme de l'exercice 2014, soit une hausse de 9,7%.



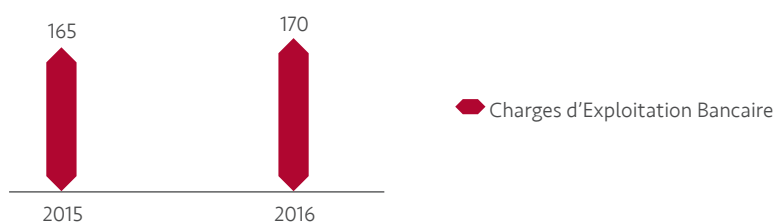
Le Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires a progressé de 4,6% pour s'établir à 382 millions TND à fin 2016 contre 365 millions TND une année auparavant.



Les Charges d'Exploitation Bancaire

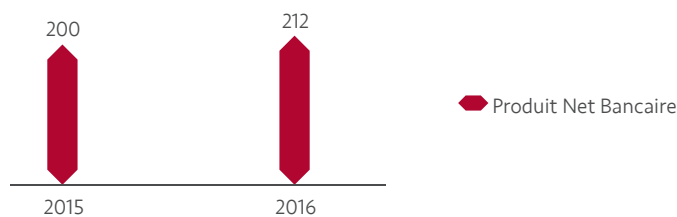
Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 2,8% pour atteindre 170 millions TND contre 165 millions TND au 31 décembre 2015.



Le Produit Net Bancaire

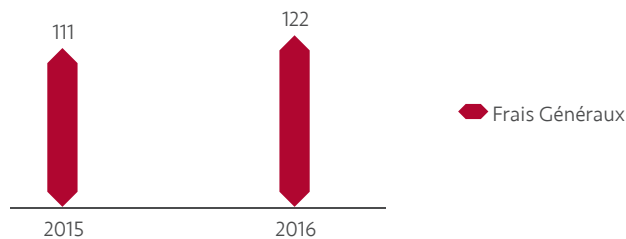
Le Produit Net Bancaire s'est inscrit à la hausse atteignant 212 millions TND à fin 2016 contre 200 millions TND une année auparavant enregistrant, ainsi une augmentation de 6,1% par rapport à l'exercice 2015.

La structure du PNB de l'ATB a enregistré une hausse au niveau de la marge sur commissions qui a évolué de 19,4% à 21,1% et une stabilité au niveau de la marge sur intérêts de presque 38% entre 2015 et 2016. La part des revenus liés aux opérations financières et d'investissements a enregistré une baisse, son niveau est passé de 43% au 31/12/2015 à 41,2% au 31/12/2016.



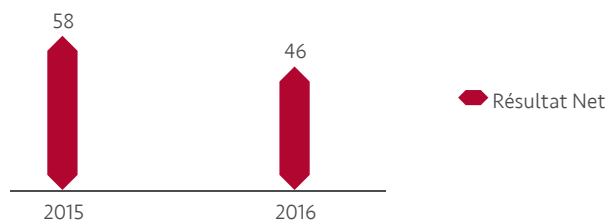
Les Frais Généraux

Les frais généraux ont augmenté de 9,7% pour atteindre 122 millions TND contre 111 millions TND à fin décembre 2015. Cette augmentation s'explique d'une part par la hausse des frais de personnel de 14,2% (soit 9,2 millions de dinars) et les frais généraux d'exploitation de 5% (soit 1,8 million de dinars).



Le Résultat Net

L'exercice 2016 s'est soldé par la réalisation d'un Résultat Net d'un montant de 46 millions TND contre 58 millions TND au 31/12/2015, soit une baisse de 19,9%.



LES PRINCIPAUX RATIOS 2016

	2016	2015
Ratios de Structure		
Capitaux propres / Total Bilan	10,24%	10,00%
Créances Nettes / Dépôts	85,85%	82,47%
Ratios de Rentabilité		
Résultat Net de la période / PNB	21,75%	28,81%
ROE	9,08%	12,16%
ROA	0,86%	1,10%
Ratios réglementaires		
Le Ratio de Liquidité	89,77%	80,26%
Le Ratio de Solvabilité	11,69%	12,83%
Ratios de couverture du risque crédit		
CDL / Total engagement	8,12%	7,64%
Provisions et Agios réservés /CDL ¹	72,21%	77,01%
Provisions et Agios réservés /CDL ²	77,91%	83,11%
Ratios Boursiers		
Bénéfices / Actions (Dinars)	0,462	0,576
Dividendes par Action (Dinars)	0,230	0,230
PER	10	7
Dividendes Yield (Dividendes par Action /Cours Action)	5,04%	5,48%

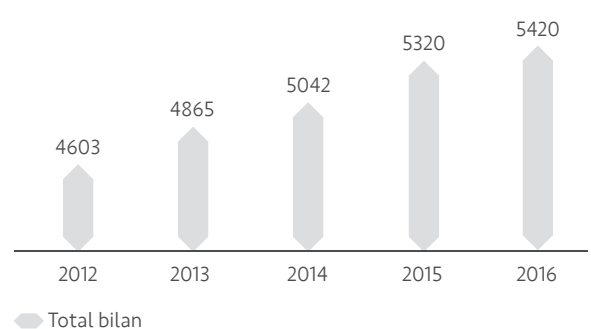
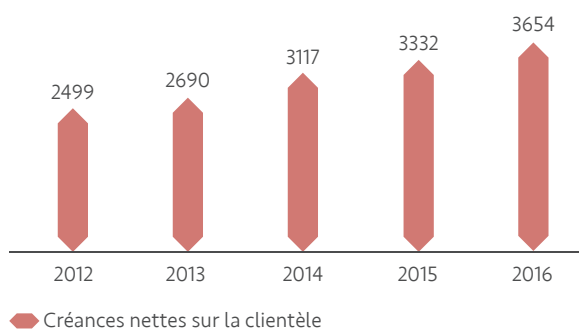
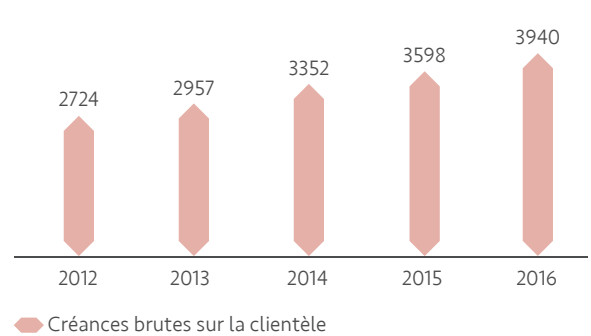
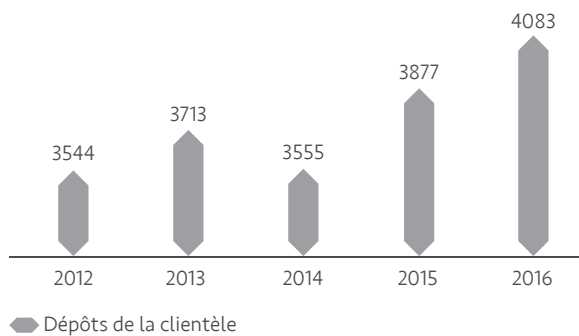
¹ taux réglementé

² taux tenant compte de la provision à caractère général

PERFORMANCES DES CINQ DERNIERES ANNEES

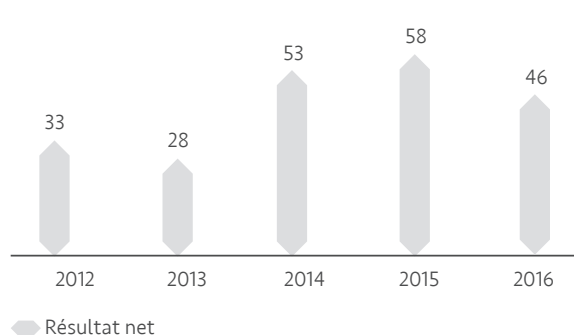
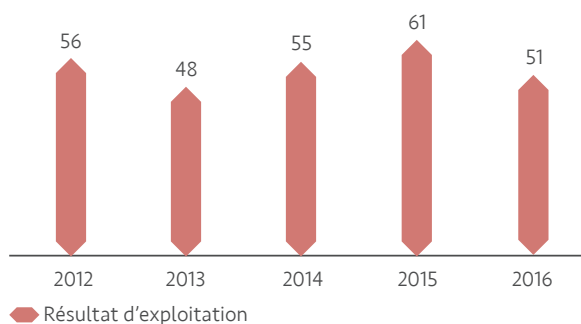
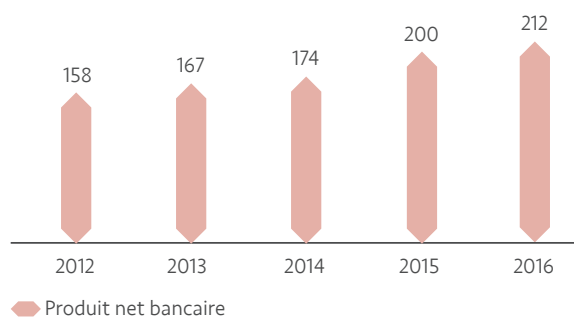
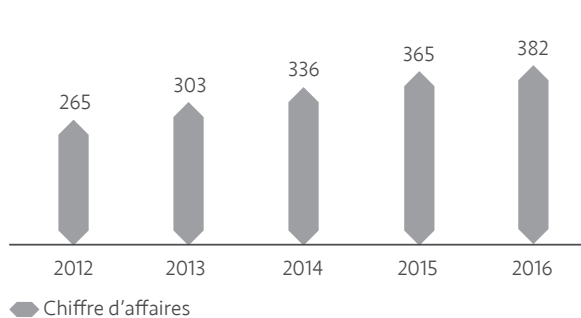
L'ACTIVITÉ

	2012	2013	2014	2015	2016
Dépôts de la clientèle	3 544	3 713	3 555	3 877	4 083
Créances brutes sur la clientèle	2 724	2 957	3 352	3 598	3 940
Créances nettes sur la clientèle	2 499	2 690	3 117	3 332	3 654
Total bilan	4 603	4 865	5 042	5 320	5 420



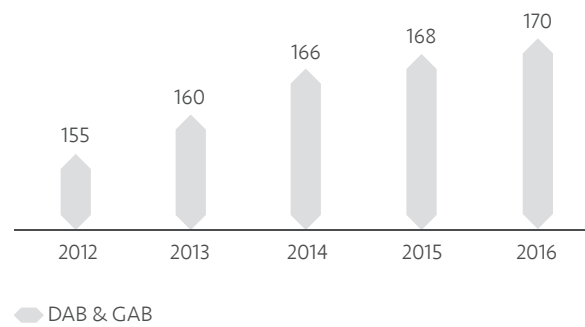
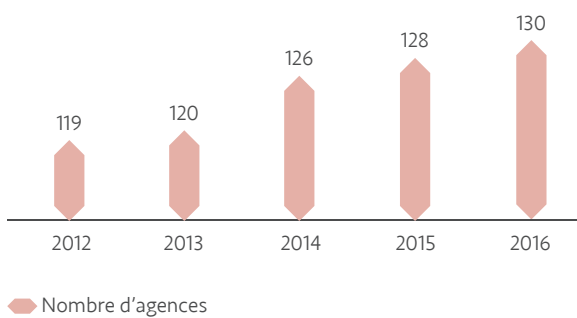
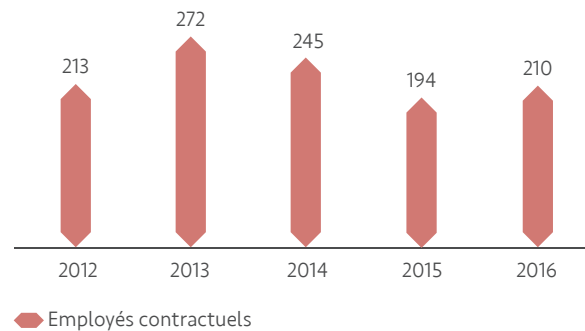
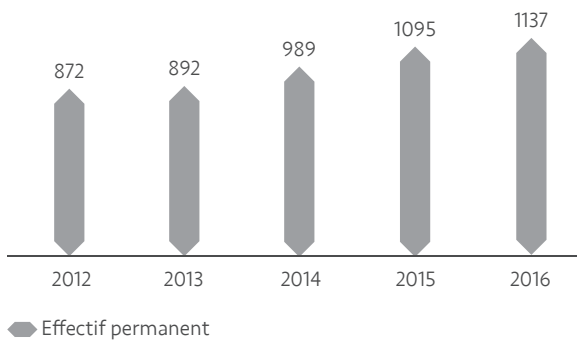
LES RÉSULTATS

	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires	265	303	336	365	382
Produit net bancaire	158	167	174	200	212
Résultat d'exploitation	56	48	55	61	51
Résultat net	33	28	53	58	46



LE RESEAU ET L'EFFECTIF

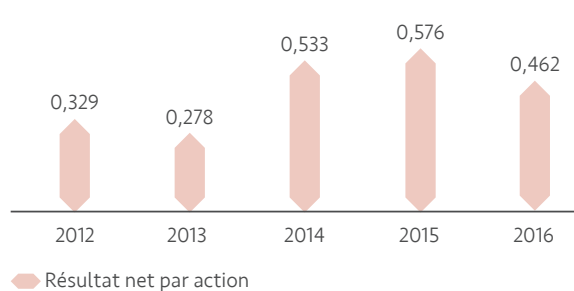
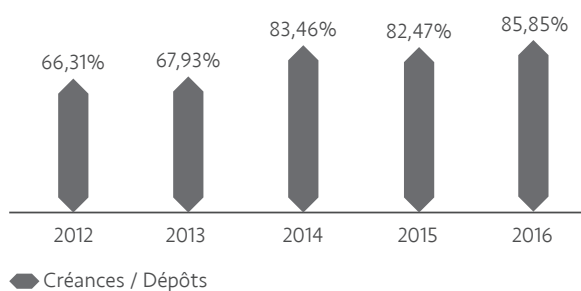
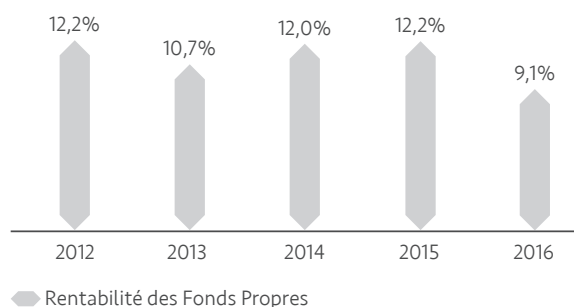
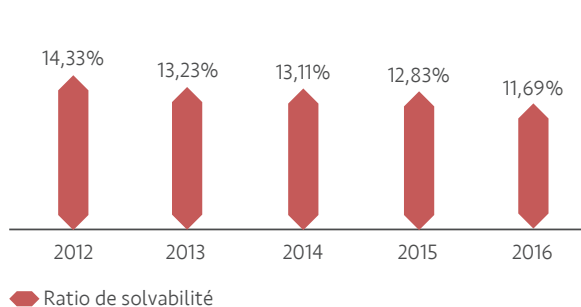
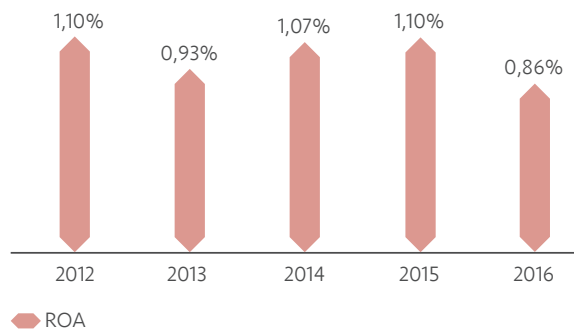
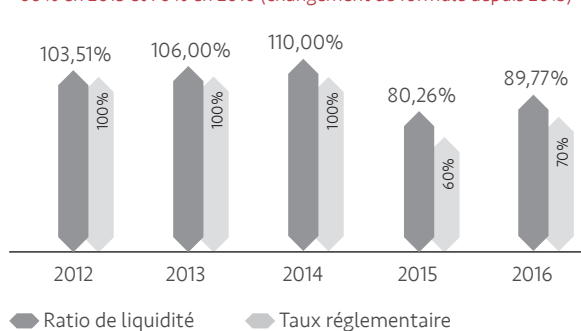
	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif permanent	872	892	989	1 095	1 137
Employés contractuels	213	272	245	194	210
Nombre d'agences	119	120	126	128	130
DAB & GAB	155	160	166	168	170



LES RATIOS

	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio de liquidité	103,51%	106,00%	110,00%	80,26%	89,77%
Ratio de solvabilité	14,33%	13,23%	13,11%	12,83%	11,69%
Créances / Dépôts	66,31%	67,93%	83,46%	82,47%	85,85%
ROA	1,10%	0,93%	1,07%	1,10%	0,86%
Rentabilité des Fonds Propres	12,2%	10,7%	12,0%	12,2%	9,1%
Résultat net par action	0,329	0,278	0,533	0,576	0,462

Le ratio minimal de liquidité est passé de 100% en 2014 à 60% en 2015 et 70% en 2016 (changement de formule depuis 2015)



PERSPECTIVES SUR 3 ANS

La ligne de métier Retail

La période 2017-2019 sera consacrée au développement des axes suivants :

- ▶ Préparer la Banque de détail de demain via notamment les innovations technologiques et le déploiement d'une stratégie digitale : mobile, réseau,...
- ▶ Renforcer le réseau commercial et cibler de nouveaux segments.
- ▶ Développer la part des dépôts Retail avec un objectif égal à 60% des dépôts de la Banque en 2018.

La ligne de métier Corporate Medium and Small

- ▶ La mise en place d'une stratégie plus offensive
- ▶ La mise en place de la ligne métier SME
- ▶ Le renforcement des partenariats avec les bailleurs de fonds internationaux

La ligne de métier Corporate Large

- ▶ Etoffer l'offre pour les Grandes Entreprises et les institutionnels avec le lancement de produits innovants de banque à distance
- ▶ Accompagner les clients à l'international
- ▶ Développer de nouveaux canaux de contact notamment les centres d'affaires
- ▶ Elargir les synergies avec le groupe ArabBank

La consolidation du contrôle interne et de la bonne gouvernance

- ▶ Continuer notre stratégie de conformité stricte à l'ensemble des standards de contrôle interne
- ▶ Consolider les outils de maîtrise de tous les types de risque
- ▶ Consolider les processus et outils du contrôle interne

Le perfectionnement et la rénovation des systèmes d'information

L'année 2018 sera celle :

- ▶ de l'implémentation et la mise en exploitation de plusieurs applications visant à concrétiser la stratégie de digitalisation de l'activité bancaire,
- ▶ du lancement et pérennisation de la démarche d'efficacité opérationnelle et de reengineering des processus,
- ▶ de la revue et optimisation de la performance organisationnelle,
- ▶ de la mise en place d'un dispositif de pilotage de la performance.

CÔNTROLE

AUDIT

COMPLIANCE

RISK MANAGEMENT



AUDIT

L'activité de l'Audit durant l'année 2016 s'est inscrite dans le cadre d'un dispositif de contrôle interne qui s'articule autour des 3 niveaux de contrôle.

Les travaux ont été réalisés sur la base d'un Plan d'Audit Annuel, élaboré sur la base du « Risk Based Approach ».

Le périmètre d'intervention a couvert toutes les activités de la Banque : les canaux de distribution, les processus critiques et les fonctions de supports.

Dans un souci d'optimisation des ressources et d'efficacité, l'Audit a diversifié ses missions en adoptant des méthodes d'intervention diversifiées : Audit Opérationnel, Audit Procédural, Audit de Conformité, Audit Organisationnel, Audit Financier.....etc.

Le mode d'intervention est déterminé selon la spécificité du domaine à auditer et des objectifs escomptés de la mission.

Durant l'exercice 2016, la ventilation des travaux s'est répartie comme suit :

- ▶ 70% : Missions d'Inspection Générale et d'Inspection Thématique des Agences,
- ▶ 20% : Missions d'Audit de Process ou de Fonction,
- ▶ 10% : Missions d'Audit Informatique.

Par ailleurs et dans le cadre de la synergie du Groupe Arab Bank, l'Audit a conduit deux missions spécifiques avec l'assistance des experts du Groupe Arab Bank en matière de sécurité du système d'information et en matière de gestion du risque crédit.

Outre les missions classiques, des missions de conseil et d'assistance ont été effectuées dans le cadre du projet «SMSI» et ce dans le cadre d'activité de conseil.

Le comité permanent d'audit interne (CPAI) a constaté un taux de réalisation du programme d'Audit annuel dépassant les 85%, et ce en sus des missions ponctuelles non planifiées.

COMPLIANCE

Le secteur bancaire est en mutation permanente et la diversité des évolutions ont contraint la Banque à maîtriser un nombre croissant de techniques et de réglementations et à mettre en œuvre une politique de maîtrise des risques toujours plus rigoureuse d'où la nécessité de la consolidation de la fonction de conformité. Ainsi, dans une conjoncture où l'anticipation du risque est devenue un enjeu crucial, la fonction «compliance» joue un rôle de plus en plus stratégique au sein de la Banque.

Dans ce contexte, la Banque a continué au cours de l'année 2016 à s'assurer de l'application effective de la politique d'intégrité et du respect des normes de bonne conduite et a procédé à la mise en œuvre d'une évaluation des principes de la gouvernance conformément aux exigences de la réglementation bancaire, aux dispositions du Comité de Bâle et aux normes de bonne gouvernance de l'OCDE.

En outre, la Banque s'est assidûment assurée du rejet systématique de tout fonds, octroi de crédit ou conduite des affaires de quelque nature que ce soit avec un client qui porte à croire que son argent est le produit d'une activité criminelle, ou qu'il est voué à supporter ou à financer une activité de terrorisme. La Banque a aussi procédé à des contrôles récurrents sur différents aspects des activités concernant des clients suspects, des clients High -Risk, des transactions atypiques, et ce dans le but de détecter l'existence d'éventuels indices de blanchiment d'argent et les comptes y afférents qui font l'objet d'une diligence soutenue.

La Banque s'est dotée d'un nombre de moyens appropriés pour mettre en œuvre un dispositif conforme aux obligations réglementaires et en adéquation avec le niveau de risque lié à son activité.

Dans le cadre de son plan d'action, la Direction de la Conformité continue à piloter un nombre de projets dans l'objectif du respect des dispositions législatives et réglementaires propres aux activités bancaires et financières et contribuant à préserver la confiance des parties prenantes (clients, collaborateurs, investisseurs, régulateurs, fournisseurs, sociétés) à l'égard de la Banque. On cite notamment les projets suivants :

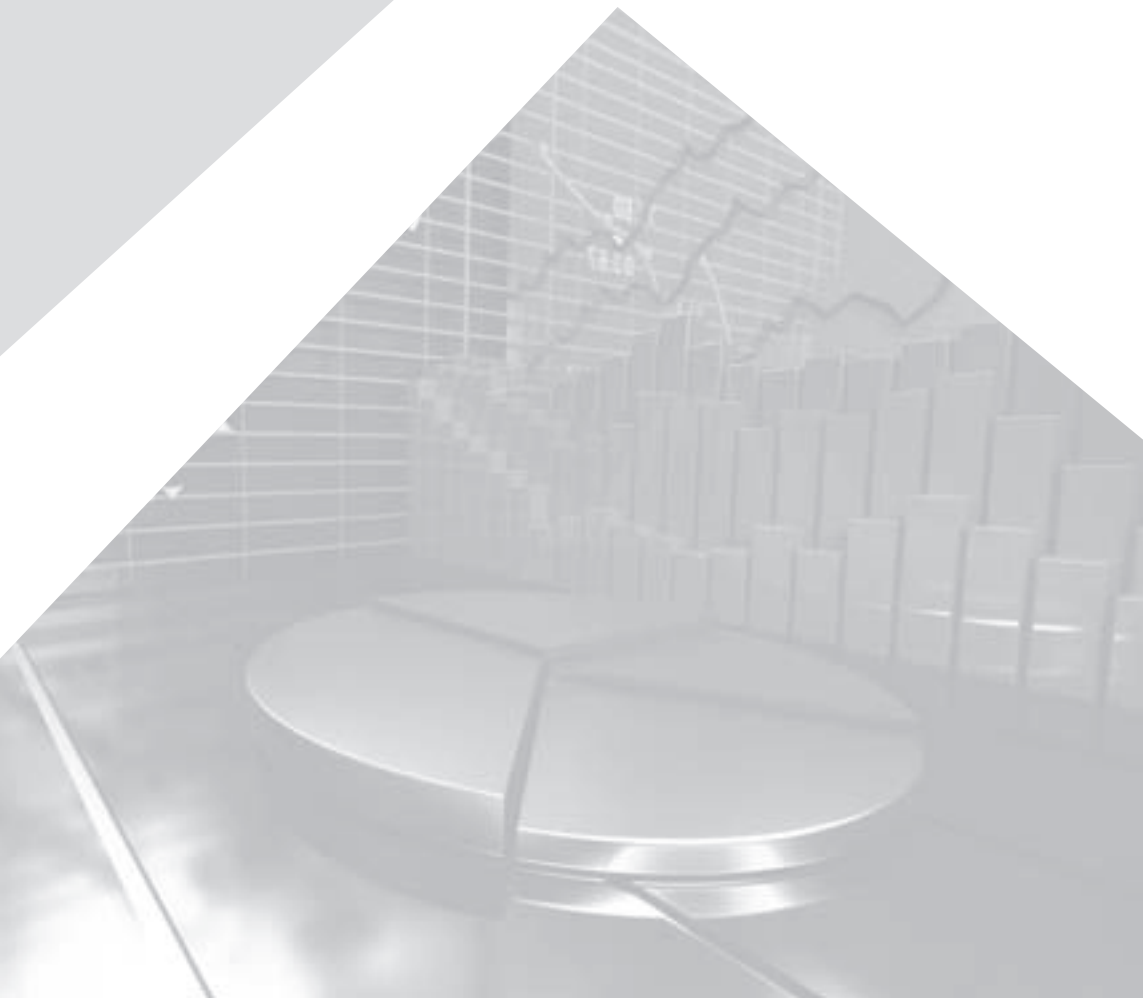
- ▶ La mise en application de la loi américaine Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) :
- ▶ Le projet « Data Quality ».

RISK MANAGEMENT

La fonction Risk Management est au cœur de la stratégie de la Banque, une stratégie basée sur la maîtrise et l'anticipation de l'ensemble des risques dans une optique d'efficacité et de croissance saine et durable. Dans ce cadre, la fonction Risk Management a procédé courant 2016 aux actions suivantes :

- ▶ Validation de l'application « évaluation et classification des créances » conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 91-24.
- ▶ Elaboration du reporting relatif au risque de crédit requis par la BCT.
- ▶ Elaboration des rapports portant sur les normes prudentielles et les ratios de concentration et de division des risques : stress, tests relatifs au risque de crédit.....
- ▶ Participation dans les projets engagés par la Banque pour la mise en place d'un nouveau système scoring.
- ▶ Définition de la vision stratégique et préparation d'une feuille de route relative à la sécurité de l'information pour les trois prochaines années.
- ▶ Une mission d'Audit en conformité avec les termes du décret 2004-1250 du 25 Mai 2004 de la sécurité du système d'information et de communication qui a été effectuée dans le but d'analyser et d'évaluer le niveau de sécurité.
- ▶ La certification de l'Internet & Mobile Banking par rapport à la norme internationale.
- ▶ Projet Anti-phishing : service dans le cadre de la protection des clients des opérations frauduleuses.
- ▶ Projet SIEM (Security Information Event Management) : identifier les problèmes techniques et contribuer à améliorer les mesures de sécurité.
- ▶ MSS : Managed Security Services : des services de sécurité managés pour protéger les actifs informationnels de la Banque exposés à l'internet.
- ▶ Formation de l'équipe RSSI : ISO 27001(sécurité), ISO 22301(PCA), CISA, CISSP.
- ▶ PCA V1 (2016) : Mettre en place un PCA avec réalisation d'un test global sur le site de secours.

GOUVERNANCE



LA GOUVERNANCE DE L'ATB

Leader en matière de gouvernance, l'Arab Tunisian Bank a été la première banque à mettre en place les structures et les outils de gestion nécessaires à la bonne gouvernance. L'organisation de la Banque s'articule autour de trois grands axes centraux à savoir le conseil d'administration, la direction générale et divers comités notamment le comité permanent d'Audit interne, le comité exécutif de crédit et le comité des risques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 12 membres au total plus un conseiller. Conformément aux règles de bonne gouvernance et aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie, le conseil d'administration comprend parmi ses membres deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les intérêts des petits porteurs.

NOMBRE DE SIÈGES	ADMINISTRATEURS	REPRÉSENTANTS	FONCTIONS	DATE DE DÉSIGNATION	DATE D'EXPIRATION
1	ARAB BANK PLC	Mme Randa SADIK	Présidente du conseil d'administration. Deputy chief executive officer	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017
2		Mr Dawod EL GHOUL	Chief financial officer	AGO 07/05/2015	31/10/2016
3		Mr Nasri MALHAME	Consultant	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017
4		Mr Walid M. SAMHOURI	Vice président sénior de Crédit région Afrique du Nord	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017
5		Mr Naïm EL HUSSEINI	Responsable Retail du groupe Arab Bank	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017
6		Mr Ghassen TARAZI	Directeur /Contrôle financier	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017
7	Ferid ABBES	lui-même	Vice président du conseil Chef d'entreprises	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017
8	Ridha ZERZERI	lui-même	Chef d'entreprises	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017
9	Yahia BAYAHI	lui-même	Chef d'entreprises	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017
10	Mohamed BEN SEDRINE	lui-même	Administrateur représentant les petits porteurs Chef d'entreprises	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017
11	Mohamed ABOU HAMMOUR	lui-même	Administrateur indépendant Consultant	AGO 07/05/2015	21/03/2017
12	Brahim ANANE	lui-même	Administrateur indépendant Consultant	AGO 07/05/2015	AGO statuant sur l'exercice 2017

La durée des fonctions des administrateurs est de trois années, chaque année s'entend l'intervalle séparant deux assemblées annuelles. Tout membre sortant est rééligible. Le Conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président ou de la moitié de ses membres aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige,

en Tunisie ou ailleurs, au moins quatre fois par an. Pour la validité des délibérations, la présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage, celle du président de séance est prépondérante.

Le Conseil d'administration est investi de tous les pouvoirs nécessaires à l'administration des affaires de la société, sous réserve des seuls actes ou opérations qui sont, du fait de la loi, de la compétence exclusive des Assemblées Générales.

Il est attribué aux administrateurs une allocation annuelle déterminée par l'Assemblée générale ordinaire. Cette allocation est imputée sur les charges d'exploitation de la Banque, et est fixée pour une durée déterminée.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La nomination du Directeur Général ou la fin de son mandat est acquise à la majorité des trois quarts des membres du Conseil présents ou représentés. Le Directeur général doit être une personne physique. Le Directeur Général assiste aux réunions du Conseil d'administration sans pour autant avoir droit au vote. Le Directeur Général assume sous sa responsabilité la direction générale de la société. Le Conseil d'administration doit lui déléguer les pouvoirs nécessaires que comporte la direction générale des affaires sociales.

La direction générale de l'ATB est organisée autour de deux grands pôles : un pôle Business et un pôle Support métiers. Chaque pôle est sous la responsabilité d'un directeur général adjoint qui assiste le Directeur Général, actuellement le DGA support et assure aussi et par intérim, la fonction de DGA business. Les activités relatives au contrôle financier sont rattachées au Directeur Général, de même que les affaires relevant de l'aspect juridique, du risk management, de la conformité, de l'Audit interne et des crédits.

LES COMITÉS

Les comités issus du conseil d'administration

Comité d'Audit Interne

Ce comité est chargé d'étudier les points relevés par les travaux du commissaire aux comptes et de l'Audit Interne. Il contrôle les rapports financiers périodiques et annuels avant leur présentation au conseil d'administration.

Président : Mr Brahim Anane

Membres : Messieurs Daoud El Ghoul (jusqu'au 31/10/2016), Naim Elhusseini, Mohamed Ben Sedrine et Firas Zayyed

Ce comité se réunit 6 fois par an.

Comité Exécutif de Crédit

Ce comité assure le contrôle de l'activité du financement de la Banque en veillant au respect du bon fonctionnement des conditions et des règles arrêtées par le conseil d'administration en matière de politique de financement. Ce comité est également habilité à proposer des changements dans la politique de financement de la Banque.

Président: Mr Mohamed Ferid Ben Tanfous

Membres : Madame Randa Sadok, Messieurs Ferid Abbas et Walid Samhour

Ce comité se réunit 6 fois par an.

Comité des risques

Ce comité est chargé de mettre en place une stratégie de tous les risques et fixe les limites d'expositions. Il analyse l'exposition de la Banque à tous les risques : crédits, marché, liquidité et opérationnel.

Président : Mr Mohamed Abou Hammour (jusqu'au 21/03/2017).

Membres : Messieurs Ghassen Tarazi, Nasri Melhami et Ridha Zerzeri

Ce comité se réunit 6 fois par an.

Comité de Nominations et Rémunérations

Ce comité assiste le conseil d'administration dans :

- ▶ La nomination des organes de direction de la Banque et ses cadres supérieurs sur la base d'un rapport relatant les critères et méthodes de nomination en matière de compétence et de réputation.
- ▶ La fixation des rémunérations des membres des conseils d'administration et des comités, de la direction générale et des cadres supérieurs de la Banque.
- ▶ L'établissement des niveaux hiérarchiques dans la Banque.
- ▶ L'élaboration des plans de succession des membres du conseil d'administration, de la direction générale et des cadres supérieurs de la Banque.
- ▶ Le suivi des procédures et politiques RH.

Président : Mr Ferid Abbes

Membres : Madame Randa Sadok et Mr Walid Samhouri

Ce comité se réunit 2 fois par an.

Comité de gouvernance

Ce comité a été instauré conformément à la circulaire N° 6-2011 du 20/05/2011 relative à la consolidation des pratiques de bonne gouvernance. Ce comité assiste le conseil d'administration de la Banque. Il élabore les orientations stratégiques de la Banque ainsi que son organigramme en veillant au respect des standards du métier.

Président : Madame Randa Sadok

Membres : Mrs Walid Samhouri et Yahya Bayahi

Ce comité se réunit 2 fois par an.

Les comités internes à la Banque

Comité de Trésorerie

Ce comité se réunit quotidiennement. Il suit l'évolution des marchés monétaires et financiers, il prend connaissance des indicateurs d'activité de la Banque et décide des actions à mener en vue d'assurer la poursuite d'une gestion saine et continue de la trésorerie.

Comité ALCO : Asset & Liability Committee

Ce comité veille à la bonne adéquation entre l'actif et le passif de la Banque, le but étant d'assurer une gestion optimale des postes du bilan, de la liquidité et du refinancement.

Comité Supérieur de Crédit

Ce comité statue sur les demandes de crédits : direct, investissement, consolidation et de fonctionnement.

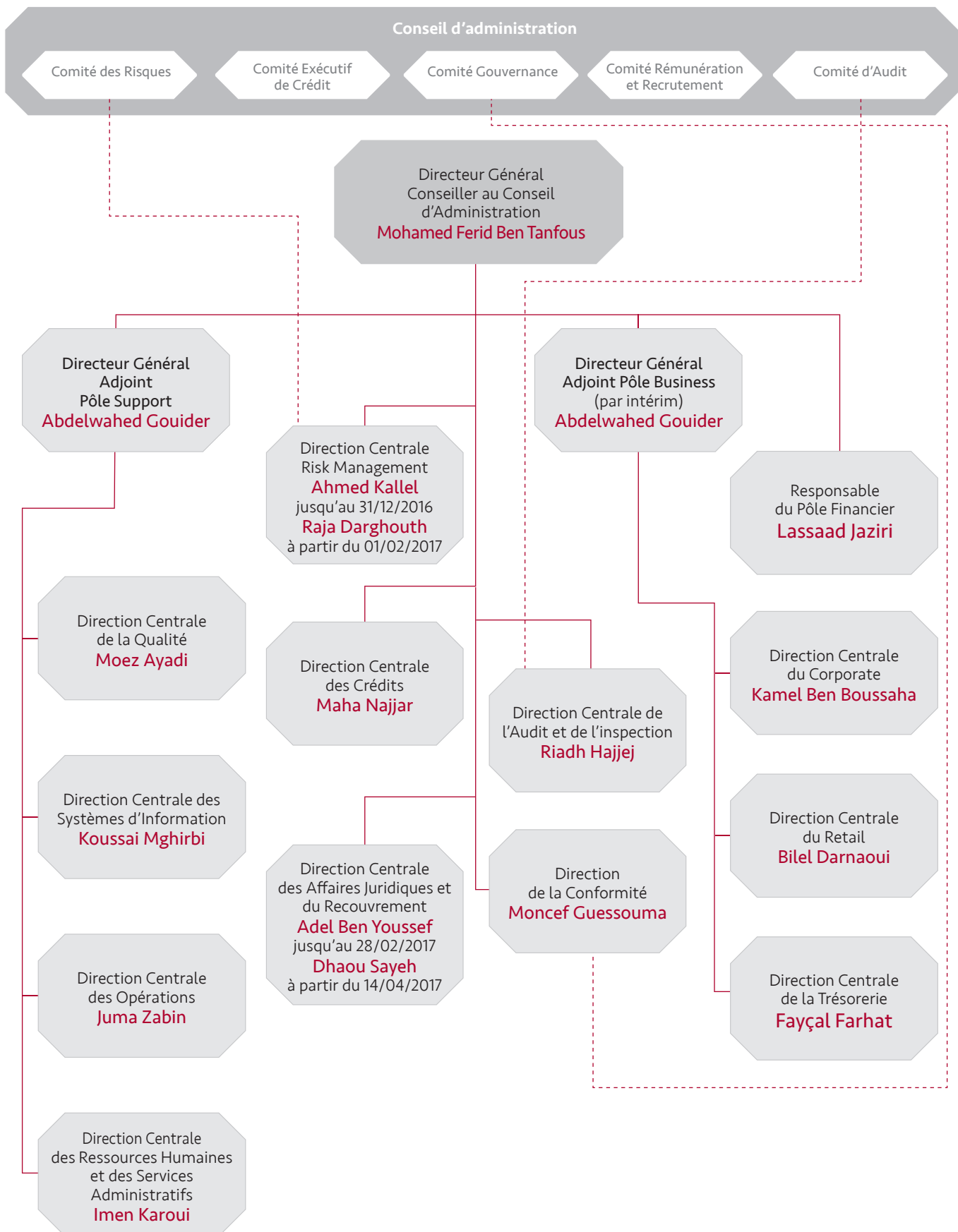
Comité de recrutement et de titularisation

Ce comité étudie les demandes d'emploi et procède aux entretiens de recrutement selon les besoins et les structures de la Banque.

Comité d'orientation de conformité

Ce comité élabore un plan d'actions pour la mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de «compliance» et veille à la mise en place d'un dispositif de contrôle en vue d'assurer la conformité.

ORGANIGRAMME DE L'ATB



QUALITE



LA QUALITE

La priorité stratégique de la Banque a été de maintenir son dynamisme commercial en s'appuyant sur la qualité des services, la création de valeur ajoutée et l'innovation. A cet effet, trois programmes ont été structurés au cours de l'exercice 2016 :

- ▶ un ambitieux projet de banque digitale
- ▶ un programme de transformation et d'excellence opérationnel
- ▶ un dispositif de mesure & de pilotage des performances.

L'année 2016 a été l'année de la concrétisation de plusieurs projets parmi lesquels le lancement de l'application mobile et la modernisation de la plateforme web ATB NET, complétés par le call center. L'ATB maintient sa position de leader en matière de banque en ligne. Cette initiative a été couronnée par l'obtention de la certification selon la norme ISO 27001, accordée pour la première fois à une banque tunisienne et qui atteste du haut niveau de confidentialité, d'intégrité et de sécurité des services ATBNET et ATB Mobile.

Les efforts de La Banque ont aussi porté sur la rationalisation de l'organisation des back offices et le renforcement des dispositifs de contrôle. S'inspirant de l'expérience Arab Bank et pour être en conformité avec les exigences et normes internationales, la Banque a été parmi les premières banques de la place à intégrer les exigences de conformité en matière de connaissance client « KYC » dans ses formulaires et engager une action de mise à jour des données clients. On note aussi, la mise en place d'un dispositif de contrôle interne et la réorganisation de la fonction comptable et financière.

Enfin, les agences ATB ont fait l'objet de « Visites Mystères » par des professionnels mandatés, qui donnent lieu à des restitutions précises permettant de dégager des pistes de progrès et ce, afin de mieux apprécier et toujours améliorer la qualité des prestations offertes.

BILAN SOCIAL



RESSOURCES HUMAINES

LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

L'effectif global de la Banque arrêté au 31/12/2016 totalise 1408 employés répartis comme suit :

- ▶ Personnel permanent : 1137
- ▶ Personnel contractuel : 210
- ▶ Personnel S.I.V.P. : 61

Comparé à l'année précédente, l'effectif permanent a connu une hausse de l'ordre de 3,84%, passant de 1095 en 2015 à 1137 employés en 2016. Le nombre de personnel contractuel a enregistré une hausse de 8,25 % passant de 194 en 2015 à 210 en 2016. Cette hausse s'explique essentiellement par le recrutement effectué durant l'année 2016, dans le cadre des besoins en ressources.

LE RECRUTEMENT

Durant l'année 2016 l'ATB a recruté 81 employés dont 61 diplômés. Le nombre des nouvelles recrues allouées aux agences est passé de 23 en 2015 à 104 employés en 2016.

Par ailleurs, les nouvelles recrues allouées aux unités du siège a connu une baisse de 7,32%, passant de 41 à 38 employés au 31/12/2016.

LE PERSONNEL PERMANENT

Le nombre de ressources permanentes allouées aux agences est passé de 583 en 2015 à 587 employés en 2016 enregistrant ainsi une légère hausse de 0,69 %. Toutefois la part de l'effectif du réseau demeure dominante et représente 51,63% de l'effectif global de la Banque au 31/12/2016.

LE SOCIAL

Poursuivant comme à l'accoutumée sa politique de promotion sociale en faveur de ses employés, l'ATB a alloué pour l'année 2016 une enveloppe globale de crédits totalisant 3 350 MD en vue de satisfaire la totalité des demandes dans le cadre de la réglementation interne.

L'enveloppe allouée aux crédits à long terme a porté sur 1,6 million TND.

LE SYSTEME D'INFORMATION RH

L'année 2016 a enregistré la mise en place et l'entrée en exploitation du module formation du système HRACCES. L'exploitation de ce module a permis :

- ▶ une gestion plus rationnelle des actions de formation,
- ▶ une exploitation instantanée de l'information quant aux actions organisées et aux participations enregistrées,
- ▶ une exploitation de l'information dans une optique de gestion des carrières de nos employés.

Ce module sera enrichi par la mise en place d'un module complémentaire permettant une gestion du budget alloué et des dépenses réalisées.

La Banque a également mis en place un nouveau Système de Gestion des Présences et Contrôle d'accès.

LA FORMATION

Le développement du capital humain au cœur de la politique stratégique de l'ATB :

L'ATB a été marquée en 2016 par une intensification de la diffusion de la formation auprès du personnel de la Banque, ainsi que par la diversification des actions proposées. Le taux de diffusion de la formation a atteint, en 2016, 90%, soit 1280 employés.

Les dépenses réalisées en 2016 s'élèvent à 1,297 million TND sur un budget alloué de 1,492 millions TND, soit un taux de réalisation de 86,9%.

AFFECTATION DU RESULTAT



DISPOSITIONS STATUTAIRES

L'article 51 des statuts de l'ATB stipule :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- ▶ une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- ▶ la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- ▶ les réserves statutaires,
- ▶ toutes sommes que l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.
 1. Un premier dividende de cinq pour cent 5% du montant libéré et non amorti des actions, sans qu'en cas d'insuffisance de bénéfices pour effectuer ce paiement, il puisse être fait un précompte sur les résultats de l'exercice ultérieur.
 2. Le reliquat des bénéfices est distribué entre les actionnaires à titre de dividendes supplémentaires.

LE TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2015 Avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	68 945	158 145	2 790	1 185	13	57 645	531 845
Réserves à régime spécial devenues disponibles					25 520	(28 870)				3 350	0
Réserve pour réinvestissement						38 000				(38 000)	0
Dividendes										-23 000	(23 000)
Résultats reportés									-6	6	0
Résultat net 31.12.2016										46 187	46 187
Solde au 31.12.2016 Avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	94 465	167 275	2 790	1 185	7	46 187	555 032
Réserves à régime spécial devenues disponibles					-19 850					19 850	0
Réserve pour réinvestissement						43 000				-43 000	0
Dividendes										(23 000)	-23 000
Résultats reportés									37	-37	0
Solde au 31.12.2016 après affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	74 615	210 275	2 790	1 185	44	0	532 032

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ARAB TUNISIAN BANK



EXERCICE CLOS LE 31-12-2016 MAI 2017

RAPPORT GENERAL

48

RAPPORT SPECIAL

52

ETATS FINANCIERS

56

RAPPORT GENERAL





Cabinet CMC - DFK international
 2, Rue 7299 - El Menzah 9 A - 1013 Tunis
 Tél.: +216 71 880 933 / +216 71 887 294
 Fax: +216 71 872 115
 E-mail: cmc@hexabyte.tn



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
 Les jardins du lac B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
 Les Berges du lac 1053 Tunis
 Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
 E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 7 mai 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'Audit des états financiers de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 555 032 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 46 187 KDT.

1. Responsabilité de la direction pour les Etats Financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre Audit. Nous avons effectué notre Audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'Audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un Audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'Auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'Auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'Audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un Audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les Etats Financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le fait que la Banque a fait l'objet, au cours de l'exercice 2016, d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2009-2014. Cette vérification a donné lieu à une première notification en date du 23 septembre 2016. Compte tenu des réponses à la notification de redressement envoyées aux autorités de contrôle en date du 4 novembre 2016, la Banque a reçu le 2 mai 2017 une deuxième notification pour un montant de 10 828 KDT dont 3 085 KDT en pénalités. Une provision pour risque a été constituée sur la base de l'évaluation faite par le conseiller fiscal de la Banque.

Il est à signaler, en outre, qu'une deuxième réponse est en cours de préparation par la Banque dans la mesure où cette dernière conteste un certain nombre de chefs de redressement.

A la date du présent rapport, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. RAPPORT SUR LES VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre Audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de formuler des recommandations pour l'amélioration du système de contrôle interne de la Banque qui ont été consignées dans notre rapport sur le contrôle interne. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

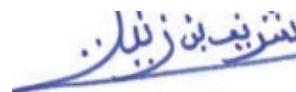
Tunis, le 08 Mai 2017

Les commissaires aux comptes

FMBZ KPMG / CMC DFK
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI



CMC DFK
Chérif BEN ZINA





RAPPORT SPECIAL





Cabinet CMC - DFK international
2, Rue 7299 - El Menzah 9 A - 1013 Tunis
Tél.: +216 71 880 933 / +216 71 887 294
Fax: +216 71 872 115
E-mail: cmc@hexabyte.tn



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les jardins du lac B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
Les Berges du lac 1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS- EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'Audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. CONVENTIONS CONCLUES EN 2016

L'ATB a souscrit au cours de l'exercice 2016 des obligations émises par l'ATL, dans laquelle elle détient 32,62% du capital, pour un montant de 2 850 KDT. Les intérêts constatés à ce titre au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 160 KDT.

L'ATB a souscrit au cours de l'exercice 2016 des obligations émises par UNIFACTOR, dans laquelle elle détient 6,97% du capital, pour un montant de 2 000 KDT. Les intérêts constatés à ce titre au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 112 KDT.

L'Arab Tunisian Bank a conclu deux conventions de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATD SICAR », en vertu desquelles elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 32 000 KDT et d'un autre fonds pour 3 500 KDT.

En contrepartie, la société « ATD SICAR » perçoit une commission annuelle hors taxes de 0,9% l'an, prélevée sur la base de la valeur nominale du fonds à la fin de chaque exercice.

En plus de cette commission, la « ATD SICAR » perçoit une commission de performance égale à 10% du montant des plus-values et des produits des placements encaissés par l'ATB et une commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par le fonds.

En dehors de ces conventions, votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune autre convention rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus.

II. OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

L'union de Factoring (Unifactor)

L'encours des emprunts obligataires émis par Unifactor et souscrits par l'ATB s'élève au 31 décembre 2016 à 3 200 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2016 s'élève à 218 KDT.

Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR)

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue avec l'ATD SICAR (dans laquelle l'ATB détient 41,14%), les fonds gérés par l'ATD SICAR pour le compte de l'ATB s'élèvent au 31 décembre 2016, à 295 937 KDT (y compris les fonds réinvestis en 2016). La rémunération revenant à l'ATD SICAR au titre de l'exercice 2016 s'élève à 4 997 KDT TTC.

Arab Tunisian Lease (ATL)

L'encours des emprunts obligataires émis par l'ATL et souscrits par l'ATB s'élève au 31 décembre 2016 à 16 700 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 1 208 KDT.

SICAVs et Fonds Communs de Placement

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec les SICAVs et Fonds Communs de Placement auxquels elle est liée, les rémunérations revenant à l'ATB se détaillent comme suit :

OPCVM	Pourcentage de détention	Base de rémunération
FCP IRADETT 20	14,52%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle égale à 0,1% HT des actifs nets, avec un plafond annuel de 7 KDT par an.
FCP IRADETT 50	15,51%	
FCP IRADETT 100	37,10%	
FCP IRADETT CEA	26,00%	
FCP SALAMETT CAP	0,20%	
FCP SALAMETT PLUS	1,16%	
ARABIA SICAV	87,622%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,2% du volume net des transactions et ce au prorata temporis.
SANADETT SICAV	0,07%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 10 KDT ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,2% du volume net des transactions et ce au prorata temporis.
AXIS TRESORERIE SICAV	0,64%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0,98%	

III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA BANQUE ENVERS SES DIRIGEANTS

1. Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- ▶ La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par le Président du Conseil d'Administration en application de la décision du Conseil d'Administration du 31 août 2001. Il reçoit un

salaires annuels fixes, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité.

- ▶ La rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration du 24 novembre 2011. Le Directeur Général Adjoint reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction.
- ▶ Le Président et les membres du Conseil d'Administration ainsi que les conseillers sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.

2. Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

LIBELLE	Direction générale		Directeur général adjoint		Président du conseil d'administration		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	1 992	117	314	27	31	-	347	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Total rémunérations	1 992	117	314	27	31	-	347	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 08 Mai 2017

Les commissaires aux comptes

FMBZ KPMG / CMC DFK
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI



CMC DFK
Chérif BEN ZINA



ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2016



BILAN

58

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

59

ETAT DE RÉSULTAT

60

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

61

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

62

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 (Unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2016	31.12.2015
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	90 520	104 337
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	272 416	292 801
Créances sur la clientèle	3	3 654 368	3 331 679
Portefeuille-titres commercial	4	835 510	1 025 460
Portefeuille d'investissement	5	461 904	441 618
Valeurs immobilisées	6	64 514	64 933
Autres actifs	7	40 640	59 366
TOTAL ACTIF		5 419 872	5 320 194
PASSIF			
Banque centrale et CCP		470 000	680 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	95 197	51 017
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	4 082 787	3 876 934
Emprunts et ressources spéciales	10	149 186	134 255
Autres passifs	11	67 670	46 143
TOTAL PASSIF		4 864 839	4 788 349
CAPITAUX PROPRES	12		
Capital		100 000	100 000
Réserves		408 838	374 188
Résultats reportés		7	12
Résultat de l'exercice		46 187	57 645
TOTAL CAPITAUX PROPRES		555 032	531 845
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 419 872	5 320 194

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 (Unité : en 1000 DT)

	31.12.2016	31.12.2015
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	499 920	468 774
Crédits documentaires	275 191	288 813
Actifs donnés en garantie	470 000	680 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 245 111	1 437 587
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	150 511	230 315
Engagements sur titres	500	611
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	151 011	230 926
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues	373 203	370 669

ETAT DE RÉSULTAT

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 (Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	13	240 011	231 162
Commissions (en produits)	14	54 618	48 236
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	15	68 096	66 824
Revenus du portefeuille d'investissement	16	19 464	19 125
Total produits d'exploitation bancaire		382 189	365 347
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	17	160 116	155 735
Commissions encourues		9 723	9 510
Total charges d'exploitation bancaire		169 839	165 245
PRODUIT NET BANCAIRE		212 350	200 102
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	(33 078)	(23 645)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	(6 672)	(4 500)
Autres produits d'exploitation		108	110
Frais de Personnel	20	(74 207)	(65 001)
Charges générales d'exploitation	21	(35 555)	(33 777)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(11 769)	(12 028)
RESULTAT D'EXPLOITATION		51 177	61 261
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		150	(553)
Impôt sur les bénéfices		(1 747)	(3 063)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		49 580	57 645
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	22	(3 393)	
RESULTAT NET DE LA PERIODE		46 187	57 645
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		46 187	57 645

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 (Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2016	Exercice 2015
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		368 176	332 992
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(168 888)	(170 455)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		10 087	(9 199)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(339 983)	(220 577)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		212 290	325 659
Titres de placement		191 996	69 523
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(71 318)	(63 741)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(28 509)	(36 042)
Impôt sur les sociétés		(2 523)	(2 029)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		171 328	226 131
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		19 649	15 816
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(26 554)	(36 850)
Acquisitions / Cessions sur immobilisations		(10 375)	(11 503)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(17 281)	(32 537)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts		(8 347)	(8 347)
Augmentation / diminution ressources spéciales		22 834	(7 236)
Dividendes versés		(23 000)	(23 000)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(8 513)	(38 583)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		145 535	155 011
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(395 302)	(550 313)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	23	(249 767)	(395 302)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2016, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} janvier 1999, ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

► Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

► Les Intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios, dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La Banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

► Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- ▶ Lorsque le service est rendu ;
- ▶ À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2016, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie

n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- ▶ Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- ▶ Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- ▶ Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- ▶ Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- ▶ Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

▶ Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classes de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

▶ Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la Banque a procédé à la comptabilisation, par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2016, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la Banque a consisté :

- ▶ regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- ▶ calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2015.

- ▶ à la détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2016. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2016 sur la même proportion en 2015. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.
- ▶ à l'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

▶ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la Banque a procédé à la comptabilisation, par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2016 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- ▶ 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- ▶ 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- ▶ 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite :

- ▶ des agios réservés ;
- ▶ des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- ▶ des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- ▶ des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

▶ **Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique**

En application de la circulaire BCT n°2015-12, la Banque a maintenu la classe de risque au 31 décembre 2014 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles et geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises touristiques qui ont bénéficié des mesures de l'article 1 et l'article 2 de ladite circulaire.

▶ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la Banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents :

Classement des titres :

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

▶ **Portefeuille-titres commercial**

- ▶ Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- ▶ Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

► Portefeuille d'investissement

- ▶ Titres d'investissement: les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la Banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- ▶ Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- ▶ Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- ▶ Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- ▶ Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres et les pertes latentes sur d'autres titres.
- ▶ La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- ▶ Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession, dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain, sont constatées en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- ▶ Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- ▶ Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.

- ▶ Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autre part les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change, est prise en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	2%
Immeuble hors exploitation	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel de transport	20%
Matériel de sécurité & coffre	5%
Matériel informatique	20%
Logiciels	20%
Œuvres d'art	10%
A. A & Installations	10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 90 520 KDT au 31 décembre 2016 contre 104 337 KDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 13 817 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Caisse	31 396	30 913
Compte courant BCT	59 083	73 399
Compte courant postal	20	20
IBS Transport de fonds	17	-
Traveller's Chèques	4	5
Total	90 520	104 337

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 272 416 KDT au 31 décembre 2016 contre 292 801 KDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 20 385 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
DAV auprès des banques	69 599	94 318
Prêts BCT	32 197	42 354
Prêts en devises	26 000	25 000
Prêts interbancaires	92 116	68 964
Prêts accordés aux établissements financiers	42 721	48 881
C.C.ste de leasing	8 849	12 282
Créances rattachées	934	1 002
Total	272 416	292 801

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
DAV auprès des banques	69 599	-	-	-	69 599
Prêts BCT	32 197	-	-	-	32 197
Prêts interbancaires	26 000	-	-	-	26 000
Prêts en devises	55 729	36 387	-	-	92 116
Prêts accordés aux établissements financiers	42 721	-	-	-	42 721
C.C.ste de leasing	8 849	-	-	-	8 849
Créances rattachées	934	-	-	-	934
Total	236 029	36 387	-	-	272 416

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2016 un solde net de 3 654 368 KDT contre 3 331 679 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 322 689 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires débiteurs	445 560	426 757
Portefeuille Escompte	328 024	323 641
Crédits à la clientèle non échus	2 794 670	2 519 046
Créances douteuses et litigieuses	165 805	148 274
Produits à recevoir	24 142	20 866
Produits perçus d'avance	-4 965	(5 160)
Créances impayées	169 586	141 291
Total brut des crédits accordés à la clientèle	3 922 822	3 574 715
Avances sur placements à terme	10 954	14 133
Créances rattachées sur avances placements à terme	4 539	6 431
Autres créances	1 683	2 476
Total autres créances	17 176	23 040
Total brut des créances sur la clientèle	3 939 998	3 597 755
A déduire couverture :		
Agios réservés	(66 847)	(55 917)
Provisions	(218 783)	(210 159)
Total provisions et agios	(285 630)	(266 076)
Total net des créances sur la clientèle	3 654 368	3 331 679

Ventilation des crédits accordés à la clientèle par classe de risque :

Désignation	Actifs performants	Actifs non performants	Total
Comptes ordinaires débiteurs	395 254	50 306	445 560
Portefeuille Escompte	327 912	112	328 024
Créances sur la clientèle non échues	2 718 979	75 691	2 794 670
Créances douteuses et litigieuses	0	165 805	165 805
Produits à recevoir	22 815	1 327	24 142
Produits perçus d'avance	-4 965	0	-4 965
Créances impayées	96 867	72 719	169 586
Total engagement bilan	3 556 861	365 960	3 922 822
Engagements hors bilan	591 012	656	591 668
Total engagement brut	4 147 873	366 616	4 514 489
Agios réservés	-1 981	-64 866	-66 847
Provisions	-20 931	-197 852	-218 783
Total agios réservés et provisions	-22 912	-262 718	-285 630
Total engagement net	4 124 961	103 898	4 228 859

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève à 835 510 KDT au 31 décembre 2016, contre 1 025 460 KDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 189 950 KDT.

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Bons de Trésor	809 762	999 157
Décotes	-1 992	(4 558)
Primes	5 441	7 465
Créances et dettes rattachées	22 299	23 396
Total	835 510	1 025 460

Ventilation du Portefeuille-titres commercial par devise :

Désignation	Dinar	Devises	Total
Bons de Trésor	609 044	200 718	809 762
Décotes	-425	-1 567	-1 992
Primes	1 821	3 620	5 441
Créances et dettes rattachées	17 491	4 808	22 299
Total	627 931	207 579	835 510

Note 5 : Portefeuille d'investissement

a. Composition du portefeuille d'investissement

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2016 à 461 904 KDT contre 441 618 KDT à fin 2015, soit une augmentation nette de 20 287 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Titres d'investissement	104 348	110 356
SICAR Fonds gérés	307 346	283 530
Parts dans les entreprises liées	30 728	29 573
Titres de participations	37 556	29 966
Participation en rétrocession	1 630	1 630
Créances rattachées	16 258	15 356
Total brut du portefeuille d'investissement	497 866	470 411
Provisions	-30 275	(23 604)
Plus-value réservées	-5 686	(5 189)
Total provisions et plus-value réservées	-35 961	(28 793)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	461 904	441 618

b. Mouvements sur le portefeuille d'investissement

Désignation	Valeur brute 31.12.15	Créances rattachées 31.12.15	Total 31.12.15	Acquisition	Cession	Valeur brute 31.12.16	Créances rattachées 31.12.16	Total 31.12.16	Provision & Agios 2015	Dotation	Reprise	Provision & Agios 2016	VCN 31.12.16
Titres d'investissement	110 356	3 267	113 623	12 850	18 858	104 348	3 188	107 536	0	0	0	0	107 536
SICAR Fonds gérés	283 530	6 900	290 430	35 500	11 684	307 346	7 383	314 729	17 490	5 477	0	22 967	291 763
Titres de participations	29 573	0	29 573	7 983	0	37 556	0	37 556	2 492	1 217	38	3 671	33 885
Parts dans les entreprises liées	29 966	0	29 966	762	0	30 728	0	30 728	1 992	15	0	2 007	28 721
Participation en rétrocession	1 630	5 189	6 819	0	0	1 630	5 686	7 316	6 819	497	0	7 316	0
Total	455 055	15 356	470 411	57 095	30 542	481 608	16 258	497 866	28 793	7 206	38	35 961	461 905

c. Titres d'investissement

Les titres d'investissement ont totalisé un montant brut de 110 356 KDT au 31 décembre 2015, et sont composés comme suit :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'obligations détenues
AMEN BANK 2006	200	20 000
AMEN BANK SUB 2010	2 099	35 000
AMEN BANK 2011/1	1 000	20 000
ATL 2015/1	3 200	40 000
ATL 2010/2	450	22 500
ATTIJARI BANK	286	10 000
BH Subordonné 2015	3 200	40 000
BH 2009	2 076	30 000
BTE 2010	1 720	43 000
BTE 2011	3 000	50 000
BNA 2011	5 000	50 000
CIL SUB/08	600	10 000
UIB SUB 2015	2400	30 000
FCC BIAT 1	541	5 000
FCC BIAT 2	1387	5 500
UIB 2011	1 000	20 000
STB 2011	2 142	50 000
ATL 2011	3 000	50 000
ATL 2012-1	800	40 000
TSIE LEASING 2012-1	400	20 000
BTK 2012-1	800	40 000
CDC2012	10 000	-
CIL 2012	600	15 000
TUNISIE LEASING SUB 2013	1 200	30 000
EL WIFACK LEASING	1 200	30 000
BH 2013/1	3 997	70 000
AIL	800	20 000
TUNISIE LEASING 2013-1	800	20 000
UNIFACTOR 2013	1 200	30 000
ATL 2013/2	4 000	50 000
ATL 2014/2	2 400	40 000
Emprunt National	30 000	300 000
UNIFACTOR 2015	2 000	20 000
HANNIBAL LEASE 2015/2	2 000	20 000
ATL 2015/2	2 850	28 500
BH SUB 2016/1 TV	2 000	20 000
BH SUB 2016/1 TF	1 000	10 000
SERVICOM 2016	2 000	20 000
HANNIBAL LEASE 2016/2	1 000	10 000
Total	104 348	

d. SICAR Fonds gérés

Les fonds à capital risque placés auprès des SICAR ont totalisé un montant brut de 307 346 KDT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Raison sociale	Montant du Fonds	Créances rattachées	Total FG	Provisions au 31/12/2016
Fonds ATD SICAR	295 937	7 383	303 320	18 408
Fonds CHALLENGE SICAR	9 051	-	9 051	3 986
Fonds STB SICAR	180	-	180	180
Fonds UNIVERS INVEST SICAR	928	-	928	393
Fonds SENED SICAR	1 250	-	1 250	-
Total	307 346	7 383	314 729	22 967

e. Parts dans les entreprises liées

Les parts dans les entreprises liées ont totalisé un montant brut de 30 728 KDT au 31 décembre 2016. Les participations de la Banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2016
AFC	290	240 000	30,00%	-	-
ARABIA SICAV	6 764	82 340	87,62%	1 998	72
ATD SICAR	900	89 999	41,14%	-	135
ATI	3 077	486 425	42,11%	-	170
ATL	17 530	8 154 021	32,62%	-	1 794
ATS	9	896	12,80%	9	-
CODIS	306	3 059	13,90%	-	-
SANADET SICAV	90	900	0,07%	-	4
AXIS TRESORERIE	200	2 000	0,64%	-	8
AXIS CAPITAL PRUDENT	30	30	0,98%	-	-
SARI	66	659	2,00%	-	5
UNIFACTOR	1 047	209 243	6,97%	-	105
IRADET 20	70	7 000	14,52%	-	2
IRADETT 50	70	7 000	15,51%	-	1
IRADETT100	70	7 000	37,10%	-	1
IRADETT CEA	70	7 000	26%	-	2
SALAMETT CAP	70	7 000	0,20%	-	0
SALAMETT PLUS	70	7 000	1,16%	-	3
Total	30 728			2 007	2 302

f. Titres de participation

Les titres de participation ont totalisé un montant brut de 37 555 KDT au 31 décembre 2016. Les participations de la Banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions
TUNISIE CLEARING	185	41 108	3,33%	0
SITH	28	28 000	10,00%	28
LA MAISON DU BANQUIER	271	292 200	3,29%	0
COTUNACE	223	2 485	1,15%	0
STE MON TUNISIE	231	4 279	8,56%	0
SODINO SICAR	700	70 000	1,84%	324
SICAB SICAF	100	20 000	2,50%	0
PARC ECO DE ZARZIS	300	3 000	5,02%	0
PARC ECO DE BIZERTE	300	60 000	7,86%	0
TUNIS-RE	886	119 182	0,60%	0
SODICAB SICAR	200	20 000	5,13%	110
I B S	400	235 567	16,90%	0
FCPR CAPITALEASEFUND2	1 000	10 000	22,47%	30
SIBTEL	208	2 741	5,44%	0
CMT	300	30 000	3,00%	300
STE TUN. DE GARANTIE	100	1 000	3,33%	0
STPI	500	5 000	12,50%	0
SWIFT	5	9	0,01%	0
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	250	2 500	5,18%	16
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SIDI THABET	100	1 000	10,00%	0
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SFAX	600	60 000	6,75%	199
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	1 500	150 000	10,00%	230
STE D'ETUDE ET DE DEVPT DE SOUSSE	150	1 500	15,00%	69
S.T.P.A.T.	40	400	8,89%	40
FCPR "PHENICIA SEED FUND"	1 697	2 000	20,15%	477
FCPR INTECH	1 500	2 000	8,70%	732
FCPR ATID FUND	1 000	1 000	15,15%	82
FCPR TDF	2 495	249	26,24%	249
FCPR MAX ESPOIR	2 030	2 000	12,48%	0
FCPR CAPITALEASEFUND1	200	2 000	24,91%	0
FCP SMART EQUITY 2	501	524	10,47%	0
FINAOSICAV	250	2 500	4,8%	0
FCP "CAPITALISATION ET GARANTIE "	2 000	2 000	5,00%	0
Visa INC	470	9 580		0
Ste de Gestion du Complexe indus et tech. de Medenine	70	700	3,50%	0
SAGES CAPITAL	100	10 000	20,00%	100
FCPR "ALTER MED"	3 635	1 500	10,87%	685
FCPR "TDF 2"	4030	399	20,57%	0
FCPR PHENICIA FUND	1 500	1 500	26,67%	0
FCPR MAXULA CROI ENTP	3 000	3 000	34,19%	0
FONDS YUNUS SOCIAL	500	5 000	2,5%	0
FCPR TDF 3	3 000	300	38,96%	0
FCP TUNISIAN FUNDA FUND	1 000	200	19,2%	0
Total	37 555			3 671

g. Participations en rétrocession

Les participations en rétrocession ont totalisé un montant brut de 1 630 KDT au 31 décembre 2016. Les participations de la Banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Créances rattachées	Provisions au 31/12/2015	Plus-value courue et réservée	Pourcentage de détention
SHTS	662	66 250	2 497	662	2 497	6,22%
SMALT INVESTMENT	100	1 000	318	100	318	4,76%
PRIMAVERA	395	3 945	1 640	395	1 640	5,0%
BIFECTA	250	25 000	745	250	745	18,52%
STE EX TOURISTIQUE	87	875	234	87	234	4,21%
FLAMINGO BEACH	135	13 500	252	135	252	16,56%
Total	1 630		5 686	1 630	5 686	

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2016 à 64 514 KDT contre 64 933 KDT au 31 décembre 2015.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.15	Acquisition	Cession	VB au 31.12.16	Amortissements cumulés au 31.12.2016	Reprises 2016	V Nette au 31.12.16
Terrains	5 036	0	0	5 036	0	0	5 036
Immeubles	25 515	0	0	25 515	13 896	0	11 619
Matériels et Mobiliers	7 711	369	3	8 077	5 355	1	2 723
Matériels informatiques	34 743	1 842	4	36 581	28 595	3	7 989
Matériels roulants	9 174	704	169	9 709	6 863	484	3 330
Matériels de sécurité	4 384	110	6	4 488	2 086	1	2 403
Logiciels informatiques	20 720	5 968	0	26 688	18 377	0	8 311
AAI	46 042	2 046	0	48 088	33 114	0	14 974
Autres Immobilisations	8 675	7 407	7 888	8 194	65	0	8 129
Total	162 000	18 446	8 070	172 376	108 351	489	64 514

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève fin 2016 à 40 640 KDT contre 59 366 KDT fin 2015, détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Comptes d'attente	16 234	35 233
Crédits & Avances au Personnel	18 236	18 441
Impôts Actif	3 192	3 778
Charges à répartir	1 479	736
Stocks Imprimés & Fournitures	1 178	857
Crédits pris en charge par l'Etat	321	321
Total	40 640	59 366

Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 1 479 KDT au 31 décembre 2016 contre un montant de 736 KDT à fin 2015, soit une augmentation de 743 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2016	Résorptions cumulées Déc-15	Résorption exercice 2016	Résorptions cumulées Déc-16	V.Netto Déc 2016
Autres charges à répartir	2 996	924	593	1 517	1 479
Total	2 996	924	593	1 517	1 479

3.2 PASSIF

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 51 017 KDT au 31 décembre 2015 à 95 197 KDT au 31 décembre 2016.

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Emprunts	75 785	30 457
Dépôts à vue	15 905	20 545
Dettes rattachées	3 507	13
Autres dépôts à affecter	-	2
Total	95 197	51 017

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts en devises	39 398	36 387	-	-	75 785
Dépôts à vue	15 905	-	-	-	15 905
Dettes rattachées	3 507	-	-	-	3 507
Autres dépôts à affecter	-	-	-	-	-
Total	58 810	36 387	-	-	95 197

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 4 082 787KDT au 31 décembre 2016 contre 3 876 934 KDT au 31 décembre 2015.

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts à vue	1 372 768	1 358 154
Dépôts à terme	1 595 012	1 533 482
Comptes d'épargne	890 793	789 608
Autres sommes dues à la clientèle	211 725	183 041
Dettes rattachées	12 489	12 649
Total	4 082 787	3 876 934

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 372 768	-	-	-	1 372 768
Dépôts à terme	1 151 633	376 206	67 173	-	1 595 012
Comptes d'épargne	890 793	-	-	-	890 793
Autres sommes dues à la clientèle	211 725	-	-	-	211 725
Dettes rattachées	12 489	-	-	-	12 489
Total	3 639 408	376 206	67 173	-	4 082 787

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 149 186 KDT au 31 décembre 2016 contre 134 255 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 14 931 KDT.

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Emprunt obligataire	51 759	60 107
Lignes de crédit extérieures	92 324	69 522
Dotation FONAPRA	1 644	1 644
Dotation FOPRODI	322	290
Intérêts courus	3 137	2 692
Total	149 186	134 255

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt obligataire	-	7 647	20 784	23 328	51 759
Lignes de crédit extérieures	905	8 280	39 549	43 590	92 324
Dotation FONAPRA	1 644	-	-	-	1 644
Dotation FOPRODI	322	-	-	-	322
Intérêts courus	3 137	-	-	-	3 137
Total	6 008	15 927	60 333	66 918	149 186

Note 11 : Autres passifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2016 à 67 670 KDT contre 46 143 KDT à fin 2015, soit une augmentation de 21 527 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2016	31.12.2015
Frais liés au personnel	20 689	17 503
Divers frais à payer	12 266	11 306
Impôts passifs	16 002	13 012
Provisions pour risques et charges	10 919	9 519
Comptes d'attente	7 795	(5 198)
Total	67 670	46 143

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2016, le capital social s'élève à 100 000 KDT, composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'Exercice 2016 ont atteint 555 032 KDT fin 2016 contre 531 845 KDT fin 2015, soit une augmentation de 23 187 KDT ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2015 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	68 945	158 145	2 790	1 185	13	57 645	531 845
Réserves à régime spécial devenues disponibles					25 520	(28 870)				3 350	0
Réserve pour réinvestissement						38 000				(38 000)	0
Dividendes										(23 000)	(23 000)
Résultats reportés									(6)	6	0
Résultat net 31.12.2016										46 187	46 187
Solde au 31.12.2016	100 000	128 904	10 000	4 219	94 465	167 275	2 790	1 185	7	46 187	555 032

3.4 ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 240 011 KDT au cours de l'Exercice 2016 contre un montant de 231 162 KDT au cours de l'Exercice 2015.

Désignation	2016	2015
Intérêts sur crédit CT & MLT	193 751	182 060
Intérêts sur comptes courants débiteurs	40 445	44 378
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	1 201	2 023
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	4 614	2 701
Total	240 011	231 162

Note 14 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 54 618 KDT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 48 236 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	2016	2015
Commissions sur comptes et moyens de paiement	31 044	26 455
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la Banque	9 089	8 548
Récupérations et autres commissions	11 583	10 492
Commissions sur opérations internationales	2 902	2 741
Total	54 618	48 236

Note 15 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 68 096 KDT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 66 824 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	2016	2015
Produits sur Bons de Trésor	54 505	55 327
Décote sur titres de transactions	2 259	(1 646)
Prime sur titres de transactions	-2 020	2 425
Gains sur portefeuille-titres commercial	54 743	56 106
Profit/ Perte sur opérations de change	1 116	1 161
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	6 136	45 035
Profit/ Perte sur positions de change à terme	6 101	(35 478)
Gains sur opérations financières	13 353	10 718
Total	68 096	66 824

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 19 464 KDT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 19 125 KDT au cours de l'exercice 2015, soit une augmentation de 339 KDT.

Désignation	2016	2015
Produits de valeurs mobilières	9 189	9 591
Produits sur participations en portage et fonds gérés	10 275	9 534
Total	19 464	19 125

Note 17 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 160 116 KDT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 155 735 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	2016	2015
Intérêts sur dépôts à terme	52 133	55 888
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	59 142	53 225
Intérêts sur comptes d'épargne	30 217	27 431
Intérêts sur dépôts à vue	13 030	13 289
Intérêts sur ressources spéciales et emprunt obligataire	5 594	5 902
Total	160 116	155 735

Note 18 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 33 078 KDT au cours de 2016 contre un montant de 23 645 KDT au cours de 2015 se détaillant ainsi :

Désignation	2016	2015
Dotations aux provisions sur créances et passifs	32 411	27 312
Dotations aux provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 => 3ans	5 167	15 789
Dotations/reprises aux provisions collectives	1 385	1 346
Frais et pertes sur créances	1 445	2 026
Radiation de créances	21 609	-
Reprises sur provisions	(28 939)	(22 828)
Total	33 078	23 645

Note 19 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 6 672 KDT au cours de 2016 contre un montant de 4 500 KDT au cours de 2015 se détaillant ainsi :

Désignation	2016	2015
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	6 792	5 469
Plus-value sur cession de titres de participations	-	45
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(120)	(1 014)
Total	6 672	4 500

Note 20 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 74 207 KDT au cours de l'Exercice 2016 contre un montant de 65 001 KDT au cours de l'Exercice 2015, soit une augmentation de 9 206 KDT.

Note 21 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 35 555 KDT à fin de l'exercice 2016 contre un montant de 33 777 KDT à fin de l'exercice 2015, soit une augmentation de 1 778 KDT.

Note 22 : Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires

Le solde en gain des autres éléments extraordinaires se présente comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Contribution conjoncturelle	3 393	-
Total	3 393	-

3.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 23 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2016 un solde de (249 767) KDT contre un solde de (395 302) KDT au 31 décembre 2015 se détaillant ainsi :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	91 731	104 825
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	53 972	74 012
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(395 472)	(574 139)
Total	(249 767)	(395 302)

4. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 24 : Réinvestissements exonérés :

Au titre du résultat de l'exercice 2016, la Banque a procédé à un réinvestissement exonéré dans les fonds SICAR pour un montant de 43 000 KDT. Elle a bénéficié, en conséquence, de la déduction de la charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 15 050 KDT conformément aux dispositions de l'article 39 du code d'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Ledit avantage est toutefois subordonné à l'emploi du montant du réinvestissement dans des projets éligibles et ce au plus tard le 31 décembre 2018 conformément à la loi n°: 88-92 du 02 août 1988 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. A défaut, la Banque sera appelée à payer le montant de l'impôt sur les sociétés dû, augmenté des pénalités y afférentes.

Note 25 : Rémunérations des dirigeants :

Les dirigeants de la Banque incluent le président du conseil d'administration, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint. Le tableau suivant présente la rémunération agrégée des dirigeants (en KDT).

	Exercice 2016	Exercice 2015
Avantages à court terme	2 681	2 489
Avantages de retraite	-	-
Indemnité de cessation de fonction	-	-
Paiement en actions	-	-
Total	2 681	2 489

Note 26 : Rémunérations des dirigeants :

- L'encours total au 31.12.2016 des engagements des groupes d'affaires des Administrateurs s'élève à 135 120 KDT et se détaille comme suit :

Groupe d'affaires des administrateurs	Engagement Bilan	Engagement Hors Bilan	Total
Groupe BAYAHI	81 462	5 058	86 520
Groupe BEN SEDRINE	6 962	10	6 972
Groupe ABBES	5 919	21 404	27323
Groupe RIDHA ZERZERI	12 490	24	12 514
Groupe BRAHIM ANANE	1 791	0	1 791
Total	108 624	26 496	135 120

- L'encours total au 31.12.2016 des engagements du Directeur Général Adjoint s'élève à 204 KDT.
- L'encours total au 31.12.2016 des engagements (Bilan et Hors Bilan) sur les entreprises liées s'élève à 25 596 KDT et se détaille comme suit :

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	8 849
CODIS	8 688
ArabTunisian Lease	7 018
ATD SICAR	1 041
Total	25 596

- L'encours total des emprunts obligataires au 31.12.2016 sur les entreprises liées s'élève à 19 900 KDT et se détaille comme suit :

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	3 200
ArabTunisian Lease	16 700
Total	19 900

- ▶ L'encours au 31.12.2016 des prêts et emprunts avec le groupe Arab Bank se détaille comme suit :

Groupe Arab Bank	Montant
Prêts et comptes courants	43 086
Emprunts et comptes courants	(6 031)

- ▶ L'ATB a conclu en 2016 avec ArabTunisianDéveloppement SICAR (ATD SICAR), dans laquelle elle détient 41,14% du capital, deux nouvelles conventions de gestion des fonds à capital risque d'un montant respectif de 32 000 KDT et 3 500 KDT portant le montant total des fonds débloqués de 272 121 KDT à 295 937 KDT au 31.12.2016.

L'ATD SICAR perçoit au titre des deux conventions les rémunérations suivantes :

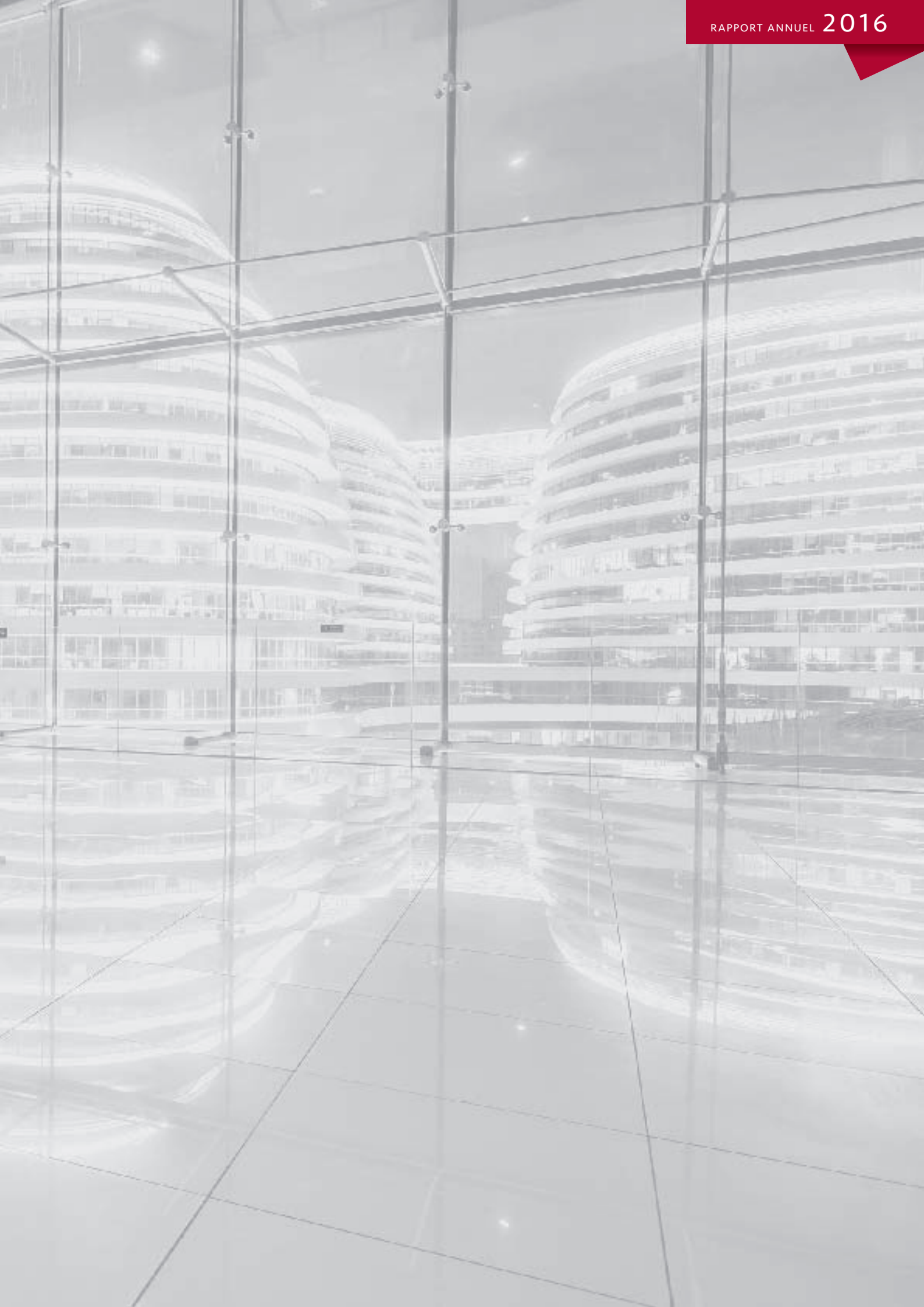
- ▶ Une rémunération annuelle hors taxe de 0,9% prélevée sur la base de la valeur nominale des fonds à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction des autres frais et commissions ;
 - ▶ Une commission de performance de 10% sur les plus-values réalisées ;
 - ▶ Une commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par le fonds.
- ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de l'ARABIA SICAV, dans laquelle elle détient 87,62% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de l'ARABIA SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios règlementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions des comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.
 - ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SANADETT SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,07% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de SANADETT SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios règlementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions des comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 10 KDT.
 - ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 20, dans lequel elle détient 14,52% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP IRADETT 20, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios règlementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille du FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.
 - ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 50, dans lequel elle détient 15,51% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP

IRADETT 50, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille du FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 100, dans lequel elle détient 37,10% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP IRADETT 100, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.
- ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT CEA, dans lequel elle détient 26% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP IRADETT CEA, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille du FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.
- ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT CAP, dans lequel elle détient 0,2% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP SALAMETT CAP, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.
- ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT PLUS, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel elle détient 1,16% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP SALAMETT PLUS, d'assurer pour le compte du FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.
- ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement Axis Capital Prudent, fonds appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,98% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP AXIS CAPITAL PRUDENT, d'assurer pour le compte

du FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille du FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion du FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.

- ▶ L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Axis Trésorerie SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans lequel cette dernière détient 0,64% du capital au 31.12.2016. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds d'Axis Trésorerie SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des rachats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises lors des réunions relatives aux comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.
- ▶ L'ATB assure la commercialisation et la distribution des actions d'ARABIA SICAV et SANADETT SICAV, gérées par l'AFC, auprès de sa clientèle. L'ATB procède à l'affichage quotidien de la valeur liquidative et met à la disposition de sa clientèle des supports d'information transmis par AFC. Cette dernière, dans laquelle l'ATB détient 30% du capital au 31.12.2016, rétrocèdera en faveur de l'ATB une commission de placement calculée sur la base d'un taux de 0,2% sur le volume



LE GROUPE ATB



LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ATB

90

LES INDICATEURS CLÉS 2016

91

LES RÉSULTATS DU GROUPE

92

LA PRÉSENTATION DES SOCIÉTÉS

93

LES SOCIETES DU GROUPE ATB

Le groupe ATB est composé de diverses sociétés, notamment financières, opérant dans divers domaines :

Société	Activité	Capital mD (au 31/12/2016)
ARAB TUNISIAN LEASE ATL	Financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers	25.000
ARAB TUNISIAN INVEST ATI SICAF	Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières	5.775
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT ATD SICAR	Participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises notamment celles implantées dans les ZDR	2.187
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS AFC	Intermédiation en Bourse	4.000
UNION DE FACTORING UNIFACTOR	Financement et recouvrement de créances	15.000
COMPUTER DISTRIBUTION CODIS	Commercialisation en gros de matériels informatiques et autres produits : ordinateurs, accessoires, fournitures.	2.200
ARABIA SICAV	Constitution et gestion d'un portefeuille en valeurs mobilières de type mixte (actions -obligations)	5.412
SANADETT SICAV	Constitution et gestion d'un portefeuille de valeur mobilière de type obligataire	134.636
AXIS TRESORERIE SICAV	Constitution et gestion d'un portefeuille de valeur mobilière de type obligataire	32.534
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	Fonds commun de placement de type mixte	5.585
FCP IRADETT 20	Fonds commun de placement de type mixte	515
FCP IRADETT 50	Fonds commun de placement de type mixte	520
FCP IRADETT 100	Fonds commun de placement 100% actions	265
FCP IRADETT CEA	Fonds commun de placement de type mixte	329
FCP SALAMETT PLUS	Fonds commun de placement de type obligataire	6.161
FCP SALAMETT CAP	Fonds commun de placement de type obligataire	49.600

INDICATEURS CLES 2016

En Milliers de Dinars	Total Bilan		Capitaux Propres		Chiffre d'Affaires		Résultat Net	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Arab Tunisian Bank ATB	5 320 194	5 419 872	531 845	555 032	365 347	382 189	57 645	46 187
Arab Tunisian Lease ATL	500 739	532 509	73 937	76 446	43 605	50 754	6 518	8 009
Arab Tunisian Invest ATI SICAF	7 266	7 308	6 955	6 955	860	826	268	405
Arab Tunisian Development ATD SICAR	331 958	358 151	15 211	16 544	6 078	5 938	2 619	2 142
Arab Financial Consultants AFC	7 892	11 307	4 677	4 415	2 505	2 669	66	-289
Union de Factoring UNIFACTOR	137 163	156 594	23 977	25 168	13 875	14 678	3 223	2 738
Computer Distribution CODIS	16 127	17 082	3 883	4 397	26 695	24 857	572	514
Arabia SICAV	5 620	5 620	5 553	5 476	183	158	-572	57
SANADETT SICAV	170 873	140 136	170 106	140 033	10 256	7 740	8 780	6 757
AXIS TRESORERIE SICAV	31 351	33 845	31 293	33 785	1 691	1 503	1 360	1 127
AXIS CAPITAL PRUDENT	9 424	6 765	9 387	6 736	419	305	-522	-222
IRADETT 20	630	528	628	527	24	18	-2	2
IRADETT 50	549	595	547	530	19	14	-5	-2
IRADETT 100	497	289	495	267	16	8	-35	-10
IRADETT CEA	569	340	568	335	22	12	-33	-35
SALAMETT PLUS	7 251	6 415	7 238	6 405	360	326	304	291
SALAMETT CAP	34 345	51 535	34 294	51 505	1 673	2 286	1 453	1 930

RESULTATS DU GROUPE

Les états financiers annuel du groupe ARAB TUNISIAN BANK résultent de la consolidation des états financiers de la société mère ATB et de ses filiales en l'occurrence les entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

Dans le cadre de cette consolidation, les états financiers de l'ATB et l'ATD SICAR font l'objet d'une intégration globale alors que les états financiers des autres sociétés du groupe font l'objet d'une intégration suivant la méthode de mise en équivalence.

L'ATD SICAR a clôturé l'exercice 2016 avec un bénéfice de 2,142 MD contre 2,619 MD en 2015, ce qui lui a permis de renforcer ses fonds propres qui ont atteint 16,5 MD et de distribuer à ses actionnaires un dividende au taux de 16%.

Les états financiers consolidés du Groupe ATB au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016 font apparaître un total bilan de 5 460,3 MD et un bénéfice consolidé de 47,8 MD.

Le chiffre d'affaires du groupe a clôturé l'exercice 2016 à 380,6 MD contre 364 MD en 2015, enregistrant une croissance de 4,6%, les charges d'exploitation ont accusé une légère augmentation de 2,4% pour atteindre 164,9 MD à fin 2016 contre 161 MD l'année précédente.

Ainsi, le Produit Net du groupe s'est inscrit à la hausse et affiche au 31-12-2016 un montant de 215,7MD contre 202,9 MD au 31-12-2015.

Au terme de l'année 2016, le ROE s'est élevé à 9% contre 12,4% à fin 2015. Les capitaux propres se sont établis à 578,8 MD à fin 2016 contre 556,1 MD à fin 2015. Le total des actifs a progressé de 1,79% par rapport à la même période de l'année précédente atteignant un montant de 5460 MD.

Les ressources du groupe ATB sont principalement constituées de dépôts de la clientèle qui ont atteint 4 057 MD au 31-12-2016 contre 3 845 MD au 31 décembre 2015 enregistrant une augmentation de 5,5 % ; ces dépôts représentent 83,5 % du total du passif du groupe.

Avec un niveau de 2 693 MD à fin 2016 le volume des créances sur la clientèle représente 83,3 % du total des actifs du groupe.

Au 31 décembre 2016, le ROA du groupe s'est établi à 0,88% alors que le coefficient d'exploitation a atteint 57,8% .

PRESENTATION DES SOCIETES

ARAB TUNISIAN LEASE -ATL

Capital & Actionnariat

Capital social : 25.000 MD
 Nombre d'actions : 25.000.000 actions
 Valeur nominale : 1 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Activité de l'ATL

L'Arab Tunisian Lease "ATL" est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'A.T.L a été créée fin 1993 à l'initiative de l'Arab Tunisian Bank et de la Banque Nationale Agricole. Elle a été la quatrième société de Leasing opérationnelle en Tunisie, après Tunisie Leasing, l'Union Tunisienne de Leasing et la Compagnie Internationale de Leasing.

L'activité l'ATL couvre tous les secteurs économiques (industrie, services, agriculture, nouvelles technologies). Elle intervient sur tout le territoire avec un réseau de 10 agences implantées dans les grandes villes du pays, ce qui lui a permis de se positionner en tant que troisième opérateur sur le marché avec une part de marché de 15,4%.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Capital (en MD)	25 000	25 000	25 000
Cours de l'action (DT)	2,679	2,825	2,960
Bénéfices (en MD)	6 097	6 518	8 009
Nombre d'actions	25.000.000	25.000.000	25.000.000
Bénéfice /Action	0,244	0,261	0,320
Dividendes (DT)	0,200	0,220	0,240
PER	10,98	10,8	9,25
Dividend Yield	7,46%	7,79%	8,11%

ARAB TUNISIAN INVEST- ATI SICAF

Capital & Actionnariat

Capital Social : 5.775 MD
Nombre d'actions : 1.155.000 actions
Valeur Nominale : 5 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Activité de L'ARAB TUNISIAN INVEST

L'Arab Tunisian Invest SICAF, a été créée en Mai 1994, elle opère dans le secteur financier. En sa qualité de société d'investissement à capital fixe, l'ATI SICAF a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. Au 31/12/2016, le portefeuille de l'ATI SICAF est composé à hauteur de 43% en placements boursiers, 39% en participations non cotées et 18% en placements monétaires.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Capital (MD)	5 775	5 775	5 775
Bénéfices (MD)	560	268	405
Nombre d'actions	1 155 000	1 155 000	11 55 000
Bénéfice / Action (DT)	0,485	0,232	0,350
Dividende par Action (DT)	0,450	0,350	0,350

ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD SICAR

Capital & Actionnariat

Capital Social : 2.187 MD

Nombre d'actions : 218.750

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Activité de L'ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT

L'Arab Tunisian Développement SICAR a été créée le 23 mars 2001 et a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement, des fonds propres des entreprises notamment celles implantées dans les zones de développement régional. Depuis sa création et jusqu'au 31/12/2016, l'ATD a financé 297 entreprises pour une enveloppe globale de 288 MD dont 188 MD investis dans les zones de développement régional. Ces financements ont concerné l'ensemble des secteurs d'activité avec une prédominance du secteur de l'industrie.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Capital (en MD)	2 187	2 187	2 187
Bénéfices (en MD)	2 435	2 619	2 142
Nombre d'actions	218 750	218 750	218 750
Bénéfice / Action (DT)	11,134	11,974	9,792
Dividende par Action (DT)	1,4	1,5	1,6

ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC

Capital & Actionnariat

Capital Social : 4.000 MD

Nombre d'actions : 800.000 actions

Valeur Nominale : 5 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Activité de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS

L'Arab Financial Consultants est un intermédiaire en bourse créé en 1985 à l'initiative de l'Arab Tunisian Bank.

L'AFC offre une large gamme de services financiers aux investisseurs (Particuliers, Entreprises et Institutionnels) à savoir :

- ▶ L'Intermédiation en bourse
- ▶ La Gestion d'une gamme diversifiée de produits de placements collectifs, Sicav, et de Fonds Communs de Placements.
- ▶ Le Conseil et l'Analyse financière : Evaluation, conseil et introduction en bourse des entreprises ainsi que l'émission régulière d'emprunts obligataires pour le compte de sociétés privées.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Capital (en MD)	4.000	4.000	4.000
Bénéfices (en MD)	326	66	-289
Nombre d'actions	800.000	800.000	800.000
Bénéfice / Action (DT)	0,408	0,083	-
Dividende par Action (DT)	0,3	-	-

UNION DE FACTORING - UNIFACTOR

Capital & Actionnariat

Capital Social : 15.000 MD
 Nombre d'actions : 3.000.000 actions
 Valeur Nominale : 5 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Activité de L'UNION DE FACTORING

L'Union de Factoring est un établissement de crédit créé en avril 2000 à l'initiative de l'ATB, la BNA et l'AMEN BANK : C'est un établissement financier d'affacturage, affilié au réseau international FCI (Factors Chain International : la Chaîne Internationale de Factoring) pour le développement de ses services à l'international. L'activité d'UNIFACTOR consiste en une offre complète d'externalisation du poste client à savoir : le financement et la garantie de ce poste ainsi que sa gestion courante et son suivi.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Capital (en MD)	15 000	15 000	15 000
Bénéfices (en MD)	2 911	3 223	2 738
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Bénéfices / Actions (DT)	0,970	1,074	0,913
Dividendes par Action (DT)	0,350	0,500	AGO non encore tenue

COMPOSITEUR DISTRIBUTION - CODIS

Capital & Actionariat

Capital Social : 2.200 MD

Nombre d'actions : 22.000 actions

Valeur Nominale : 100 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Activité de CODIS

Créé en 1998, CODIS est un fournisseur leader de solutions d'infrastructure e-business (Serveurs, Stockage, PC, Imprimantes, Internet Security Systems solutions ...) pour les professionnels du marché de l'informatique.

CODIS est l'un des principaux acteurs du marché de l'Informatique en Tunisie et ce grâce à l'offre innovante d'un large éventail de produits et de services à forte valeur ajoutée (intégration, formation, logistique, marketing...).

CODIS dispose d'un large réseau de partenaires couvrant tout le territoire tunisien ainsi que la Libye et l'Afrique francophone avec plus de 20 pays.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Capital (en MD)	2.200	2.200	2.200
Bénéfices (en MD)	525	572	514
Nombre d'actions	22.000	22.000	22.000
Bénéfice / Actions (DT)	23,885	25,992	23,365

ARABIA SICAV

Capital & Actionnariat

Capital Social : 5.470 MD
 Nombre d'actions : 94 881
 Valeur Nominale : 100 DT

Répartition du capital : 31/12/2016

12,38%



Activité de l'ARABIA SICAV

Créé en 1994 à l'initiative de l'ATB et l'AFC, Arabia Sicav est une Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie mixte de type « dynamique ». Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille investi en valeurs mobilières, composé principalement d'actions cotées en Bourse. Le reliquat est placé en valeurs obligataires et monétaires afin d'optimiser la liquidité de la SICAV et la régularité de l'évolution de la valeur liquidative.

Principaux indicateurs

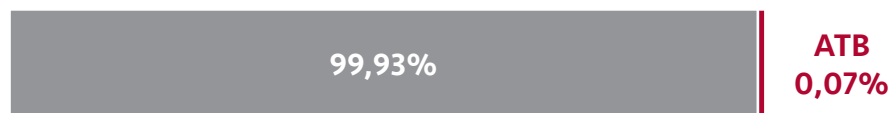
	2014	2015	2016
Capital (en MD) (variable)	6 078	5 470	5 412
Bénéfices (en MD)	59	-572	57
Valeur liquidative	65,730	58,523	58,268
Nombre d'actions	94 115	94 881	93 977
Bénéfice / Action (DT)	0,627	-	0,609
Dividende par Action (DT)	1,147	0,875	0,682
Rendement	0,96%	-9,22%	1,06%

SANADETT SICAV

Capital & Actionnariat

Capital Social : 134.636 MD
Nombre d'actions : 1.290.385
Valeur Nominale : 100 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Activité de Sanadett SICAV

Sanadett Sicav, S.A créée en 2000, est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire. Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille investi en valeurs mobilières principalement en emprunts d'Etat et en obligations privées.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Capital (en MD) (variable)	207 069	163 089	134 636
Bénéfices (en MD)	9 413	8 780	6 757
Nombre d'actions	1 988 084	1 565 496	1 290 385
Valeur Liquidative (DT)	108,500	108,659	108,520
Bénéfice / Action (DT)	4,735	5,608	5,237
Dividende par Action (DT)	4,345	4,482	4,182
Rendement	4,03%	4,15%	4,00%

AXIS TRESORERIE SICAV

Capital & Actionnariat

Capital Social : 32.534 MD
 Nombre d'actions : 314.898
 Valeur Nominale : 100 DT

Répartition du capital : 31/12/2016

99,36%

ATB
0,64%

Activité d'AXIS TRESORERIE SICAV

Créé en 2003 à l'initiative de l'ATB, AFC et AXIS GESTION, Axis Trésorerie Sicav est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Son portefeuille est composé exclusivement de titres de créances émis ou garantis par l'Etat, d'obligations émises par appel public à l'épargne ou garanties par l'Etat, de tout titre de créance à court terme négociable sur les marchés qui relèvent de la BCT ainsi que de dépôts auprès des établissements bancaires de la place.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Capital (en MD) (variable)	34 936	30 126	32 534
Résultat Net (en MD)	1 107	1 360	1 127
Nombre d'actions	338 222	291 241	314 898
Valeur Liquidative (DT)	106,845	107,446	107,289
Bénéfice / Action (DT)	3,274	4,671	3,579
Dividende par Action (DT)	3,552	4,005	3,972
Rendement	3,40%	3,89%	3,57%

AXIS CAPITAL PRUDENT

Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 5.585 MD

Nombre de parts : 3.061 parts

Valeur nominale : 1 000 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Objet

Créé en février 2004 à l'initiative de l'ATB, AFC et AXIS GESTION, Axis Capital Prudent est un fonds commun de placement de type mixte qui investit aussi bien en titres à revenu fixe (bons du trésor, obligations..) qu'en actions de sociétés cotées à la Bourse de Tunis. La proportion des actions ne dépasse pas les 35% du total de l'actif.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Montant du fonds (en MD) (variable)	11 314	8 050	5 585
Résultat Net (en MD)	985	-522	-222
Valeur Liquidative (DT)	2 383,944	2 258,063	2 200,539
Bénéfice/Part (DT)	183,368	-	-
Nombre de parts	5 371	4 157	3 061
Rendement	7,84%	-5,28%	-2,55%

IRADETT 20

Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 515 MD

Nombre de parts : 48 218 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADETT 20 est un fonds commun de placement de distribution de type mixte à portefeuille prudent (à dominante obligations) : 20% en actions et 80% en obligations.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Montant du fonds (en MD)	669	615	515
Résultat Net (en MD)	24	-2	2
Valeur Liquidative (DT)	11,425	11,126	10,932
Nombre de parts	59 943	56 441	48 218
Bénéfice / part (DT)	0,395	-	0,037
Dividende unitaire (DT)	0,268	0,226	0,250
Rendement	3,29%	-0,28%	0,29%

IRADETT 50

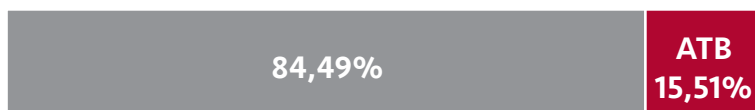
Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 520 MD

Nombre de parts : 45 129 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADETT 50 est un fonds commun de placement de type mixte équilibré à hauteur de 50% en obligations et 50% en actions.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Montant du fonds (en MD)	648	539	520
Résultat Net (en MD)	46	-5	-2
Valeur Liquidative (DT)	12,387	12,092	11,742
Nombre de parts	53 301	45 228	45 129
Bénéfice / part (DT)	0,868	-	-
Dividende unitaire (DT)	0,230	0,178	0,208
Rendement	6,24%	-0.52%	-1,42%

IRADETT 100

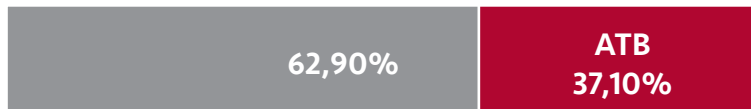
Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 265 MD

Nombre de parts : 18 868 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADETT 100 est un fonds commun de placement de type dynamique 100 % en actions.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Montant du fonds (en MD)	530	492	265
Résultat Net (en MD)	49	-35	-10
Valeur liquidative (DT)	15,957	14,722	14,133
Nombre de parts	33 635	33 635	18 868
Bénéfice / Part (DT)	1,467	-	-
Dividende unitaire (DT)	0,205	0,106	0,099
Rendement	8,8%	-6,45%	-3,28%

IRADETT CEA

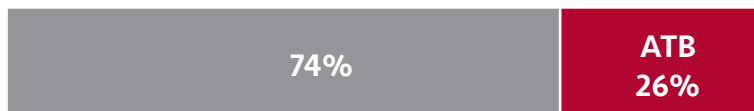
Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 329 MD

Nombre de parts : 26.926 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADET CEA est un fonds commun de placement de type mixte dédié aux Comptes Epargne Actions et ce, conformément à la réglementation en vigueur : min 80% en actions et le reste en BTA.

Principaux indicateurs

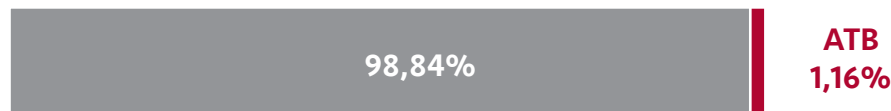
	2014	2015	2016
Montant du fonds (en MD)	575	557	329
Résultat Net (en MD)	44	-33	-35
Valeur liquidative (DT)	14,859	13,859	12,424
Nombre de parts	39 559	40 979	26 926
Bénéfice / Part(DT)	1,136	-	-
Dividende unitaire (DT)	0,331	0,276	0,221
Rendement	8,78%	-4,50%	-8,36%

SALAMETT PLUS

Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 6 161 MD
 Nombre de parts : 604 226 parts
 Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type obligataire.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Montant du fonds (en MD)	7 819	6 955	6 161
Résultat Net (en MD)	257	304	291
Valeur liquidative (DT)	10,528	10,577	10,600
Nombre de parts	769 837	684 284	604 226
Bénéfice / Part(DT)	0,334	0,444	0,481
Dividende unitaire (DT)	0,371	0,413	0,404
Rendement	3,59%	3,99%	4,12%

SALAMETT CAP

Montant et structure du fonds

Montant du fonds : 49 600 MD

Nombre de parts : 3 515 891 parts

Valeur Nominale : 10 DT

Répartition du capital : 31/12/2016



Objet

Créé en 2006 à l'initiative de l'ATB et de l'AFC, SALAMETT CAP est un fonds commun de placement de type obligataire à capitalisation donc sans distribution de dividendes.

Principaux indicateurs

	2014	2015	2016
Montant du fonds (en MD)	14 147	33 083	49 600
Résultat Net (en MD)	362	1 453	1 930
Valeur Liquidative (DT)	13,511	14,060	14,649
Nombre de parts	1 082 905	2 439 074	3 515 891
Bénéfice / Part (DT)	0,334	0,595	0,549
Rendement	3,61%	4,06%	4,19%



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

GROUPE ATB



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31-12-2016**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

112

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

116

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





Cabinet CMC - DFK international
 2, Rue 7299 - El Menzah 9 A -1013 Tunis
 Tél.: +216 71 880 933 / +216 71 887 294
 Fax: +216 71 872 115
 E-mail: cmc@hexabyte.tn



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
 Les jardins du lac B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
 Les Berges du lac 1053 Tunis
 Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
 E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

GROUPE ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 7 mai 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nous avons effectué l'Audit des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre Audit. Nous avons effectué notre Audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'Audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un Audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'Auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'Auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité, relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'Audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un Audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus indiquée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ▶ Certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe ne sont pas audités.
- ▶ La banque a fait l'objet, au cours de l'exercice 2016, d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2009-2014. Cette vérification a donné lieu à une première notification en date du 23 septembre 2016. Compte tenu des réponses à la notification de redressement envoyées aux autorités de contrôle en date du 4 novembre 2016, la banque a reçu le 2 mai 2017 une deuxième notification pour un montant de 10 828 KDT dont 3 085 KDT en pénalités. Une provision pour risque a été constituée sur la base de l'évaluation faite par le conseiller fiscal de la banque.

Il est à signaler, outre, qu'une deuxième réponse est en cours de préparation par la banque dans la mesure où cette dernière conteste un certain nombre de chefs de redressement.

A la date du présent rapport, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. RAPPORT SUR LES VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2016.

Tunis, le 08 Mai 2017

Les commissaires aux comptes

FMBZ KPMG / CMC DFK
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI



CMC DFK
Chérif BEN ZINA





ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2016



BILAN CONSOLIDÉ	118
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ	119
ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	120
ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	121
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	122

BILAN CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 (Unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2016	31.12.2015
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	90 521	104 337
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	299 220	290 534
Créances sur la clientèle	3	3 660 592	3 336 994
Portefeuille-titres commercial	4	857 314	1 067 488
Portefeuille d'investissement	5	385 223	363 522
Titres mis en équivalence	6	48 770	63 309
Valeurs immobilisées	7	69 357	70 210
Autres actifs	8	49 313	67 644
TOTAL ACTIF		5 460 310	5 364 038
PASSIF			
Banque centrale et CCP		470 000	680 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	95 197	51 017
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	4 057 261	3 845 333
Emprunts et ressources spéciales	11	181 696	177 455
Autres passifs	12	68 510	45 847
TOTAL PASSIF		4 872 664	4 799 652
CAPITAUX PROPRES	13		
Capital		100 000	100 000
Réserves groupe	14	431 103	394 857
Résultat consolidé de l'exercice	14	47 789	61 288
TOTAL CAPITAUX PROPRES		578 892	556 145
Part des minoritaires dans les réserves		7 550	6 732
Part des minoritaires dans le résultat		1 204	1 509
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ET PART DES MINORITAIRES		5 460 310	5 364 038

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 (Unité : en 1000 DT)

	31.12.2016	31.12.2015
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	499 920	468 774
Crédits documentaires	275 191	288 813
Actifs donnés en garantie	470 000	680 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 245 111	1 437 587
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	150 511	230 315
Engagements sur titres	500	611
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	151 011	230 926
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues	373 203	370 669

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 (Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	15	240 011	231 162
Commissions (en produits)	16	55 066	49 047
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	68 067	66 554
Revenus du portefeuille d'investissement	18	17 521	17 278
Total produits d'exploitation bancaire		380 665	364 041
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	19	160 210	150 944
Commissions encourues		4 730	10 098
Total charges d'exploitation bancaire		164 940	161 042
PRODUIT NET BANCAIRE			
		215 725	202 999
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	-33 078	-23 645
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	-6 657	-3 860
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		3 591	3 798
Autres produits d'exploitation		108	110
Frais de Personnel		-75 805	-66 180
Charges générales d'exploitation		-36 260	-34 459
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		-12 608	-12 830
RESULTAT D'EXPLOITATION		55 016	65 933
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		198	548
Impôt sur les bénéfices		-2 623	(2 588)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		52 591	62 797
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		-3 599	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		48 992	62 797
Part des minoritaires		1 203	1 509
RESULTAT NET DU GROUPE		47 789	61 288
Effets des modifications comptables (net d'impôts)	-		-
RESULTAT NET DU GROUPE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		47 789	61 288

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 (Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2016	Exercice 2015
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		373 709	333 244
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-173 879	-165 665
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-15 439	-38 533
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-339 983	-220 577
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		237 816	354 992
Titres de placement		188 396	53 173
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-71 741	-64 911
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-34 688	-43 809
Impôt sur les sociétés		-2 523	-2 029
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		161 668	205 885
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		19 514	15 690
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		-62 668	-67 337
Acquisitions / Cessions sur immobilisations		-10 209	-11 435
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-53 363	-63 082
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'actions		-	-
Emission / Remboursement d'emprunts		-8 347	-8 347
Augmentation / Diminution ressources spéciales		47 614	37 460
Dividendes versés		-22 865	-23 180
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		16 402	5 933
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		124 706	148 736
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		-330 512	-479 248
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	-205 806	-330 512

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers annuels du groupe Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2016, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999, les normes comptables relatives à la consolidation (normes 35 à 37), ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2012-04 du 12 avril 2012, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

2-1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'ATB et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

2-2. Méthode de consolidation

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par l'ATB. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés de l'ATB :

Sociétés	Secteur	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Arab Tunisian Bank	Financier	Mère	Intégration globale	99,96%
Arab Tunisian Lease	Financier	Associée	Mise en équivalence	33,40%
Arab Tunisian Invest	Financier	Associée	Mise en équivalence	42,11%
Arab Tunisian Develop	Financier	Filiale	Intégration globale	41,14%
A F C	Financier	Associée	Mise en équivalence	30,00%
UNIFACTOR	Financier	Associée	Mise en équivalence	6,97%
Arabia Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	87,62%
Sanadett Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	4,59%
Axis Trésorerie	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,64%
Axis Prudent	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,98%
FCP IRADETT 20	Financier	Associée	Mise en équivalence	14,52%
FCP IRADETT 50	Financier	Associée	Mise en équivalence	15,51%
FCP IRADETT 100	Financier	Associée	Mise en équivalence	37,10%
FCP IRADETT CEA	Financier	Associée	Mise en équivalence	25,98%
FCP SALAMETT PLUS	Financier	Associée	Mise en équivalence	12,30%
FCP SALAMETT CAP	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,53%
CODIS	Commercial	Associée	Mise en équivalence	13,90%

3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

Rattachement des intérêts

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

Intérêts et agios réservés

Les intérêts et agios, dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

Commissions

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- ▶ Lorsque le service est rendu
- ▶ À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

3-2. Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2016, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001 et par la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- ▶ Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- ▶ Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- ▶ Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- ▶ Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- ▶ Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

3-3. Provisions

Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classes de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la Banque a procédé à la comptabilisation, par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2016, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les

engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté :

- ▶ dans le regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- ▶ dans le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2015.
- ▶ dans le détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2016. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2016 sur la même proportion en 2015. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.
- ▶ dans l'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2016 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- ▶ 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- ▶ 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- ▶ 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite :

- ▶ des agios réservés ;
- ▶ des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- ▶ des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- ▶ des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En application de la circulaire BCT n°2015-12, la banque a maintenu la classe de risque au 31 décembre 2014 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles et gelé l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises touristiques qui ont bénéficié des mesures de l'article 1 et l'article 2 de ladite circulaire.

Provisions sur éléments d'actifs :

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

3-4. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- ▶ Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- ▶ Titres de placement : titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- ▶ Titres d'investissement : titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la Banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- ▶ Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- ▶ Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- ▶ Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
- ▶ La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- ▶ Les titres mis en équivalence : les variations de la quote-part de la société mère dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».
- ▶ Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3-5. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- ▶ Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- ▶ Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- ▶ Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autre part les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change est prise en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	2%
Immeuble hors exploitation	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel de transport	20%
Matériel de sécurité & coffre	5%
Matériel informatique	20%
Logiciels	20%
Œuvres d'art	10%
A. A & Installations	10%

4. MÉTHODES SPÉCIFIQUES À LA CONSOLIDATION

4-1. Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

Le Goodwill

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

4-2. Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont traitées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- ▶ des comptes courants entre sociétés du périmètre ;
- ▶ des commissions entre sociétés du périmètre ;
- ▶ des provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre ;
- ▶ des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de l'ATB.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnelle au prorata du pourcentage d'intérêt.

4-3. Traitement de l'impôt :

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

5. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT).

6. ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 90 521 KDT au 31 décembre 2016 contre 104 337 KDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 13 817 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Caisse	31 397	30 913
Compte courant BCT	59 083	73 399
Compte courant postal	20	20
IBS Transport de fonds	17	-
Traveller's Chèques	4	5
Total	90 521	104 337

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 299 220 KDT au 31 décembre 2016 contre 290 534 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 8 686 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
DAV auprès des banques	69 599	62 717
Prêts BCT	32 197	42 354
Prêts interbancaire	26 000	25 000
Prêts en devises	92 116	68 964
Prêts accordés aux établissements financiers	42 721	48 881
C.C.ste de leasing	8 849	12 282
Autres créances	26 804	29 334
Créances rattachées	934	1 002
Total	299 220	290 534

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2016 un solde net de 3 660 592 KDT contre 3 336 994 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 323 598 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires débiteurs	445 560	426 757
Portefeuille Escompte	328 024	323 641
Crédits à la clientèle non échus	2 794 670	2 519 046
Créances douteuses et litigieuses	165 805	148 274
Produits à recevoir	24 142	20 866
Produits perçus d'avance	-4 965	(5 160)
Créances impayées	169 586	141 291
Total brut des crédits accordés à la clientèle	3 922 822	3 574 715
Avances sur placements à terme	10 954	14 133
Créances rattachées sur avances placements à terme	4 539	6 431
Autres créances	7 907	7 791
Total autres créances	23 400	28 355
Total brut des créances sur la clientèle	3 946 222	3 603 070
A déduire couverture :		
Agios réservés	(66 847)	(55 917)
Provisions	(218 783)	(210 159)
Total provisions et agios	(285 630)	(266 076)
Total net des créances sur la clientèle	3 660 592	3 336 994

Note 4 : Portefeuille-titres commercial.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2016 à 857 314 KDT contre 1 067 488 KDT à fin 2015, soit une diminution nette de 210 174 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Bons de Trésor	809 762	999 157
Décote	-1 992	(4 558)
Primes	5 441	7 465
Titres de placement	21 804	42 028
Créances et dettes rattachées	22 299	23 396
Total	857 314	1 067 488

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève à 385 223 KDT au 31 décembre 2016 contre 363 522 au 31 décembre 2015, soit une augmentation nette de 21 701 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Titres d'investissement	104 348	110 356
SICAR fonds gérés	18 407	25 241
Titres de participations	281 559	240 751
Participation en rétrocession	1 630	1 630
Créances rattachées	15 240	14 337
Total brut du portefeuille d'investissement	421 184	392 315
Provisions	(30 275)	(23 604)
Plus-values réservées	(5 686)	(5 189)
Total provisions et plus-values réservées	(35 961)	(28 793)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	385 223	363 522

Note 6 : Titres mis en équivalence.

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'ATB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 48 770 KDT à la date du 31 décembre 2016 contre 63 309 KDT au 31 décembre 2015 :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Titres A T L	25 683	24 841
Titres A T I	2 978	2 141
Titres A F C	1 493	1 489
Titres UNIFACTOR	3 138	2 874
Titres Arabia Sicav	4 797	4 830
Titres Sanadett Sicav	8 039	22 975
Titres Axis Trésorerie	339	462
Titres Axis Prudent	66	106
Titres CODIS	611	540
FCP IRADETT 20	128	89
FCP IRADETT 50	175	129
FCP IRADETT 100	140	113
FCP IRADETT CEA	87	111
FCP SALAMETT PLUS	280	1 878
FCP SALAMETT CAP	816	731
Total Titres mis en équivalence	48 770	63 309

Note 7 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2016 à 69 357 KDT contre 70 210 KDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 853 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.15	Acquisition	Cession	VB au 31.12.16	Amortissements cumulés au 31.12.2016	Reprises 2016	V Nette au 31.12.16
Terrains	5 036	0	0	5 036	0	0	5 036
Immeubles	27 799	0	0	27 799	14 277	0	13 522
Matériels et Mobiliers	8 087	383	3	8 467	5 558	1	2 910
Matériels informatiques	34 893	1 849	4	36 738	28 733	3	8 008
Matériels roulants	9 501	704	244	9 961	7 023	484	3 422
Matériels de sécurité	4 384	110	6	4 488	2 086	1	2 403
Logiciels informatiques	20 723	6 019	0	26 742	18 427	0	8 315
AAI	46 094	2 046	52	48 088	33 114	0	14 974
Autres Immobilisations	8 675	7 407	7 888	8 194	65	0	8 129
Ecart d'acquisition	2 843		205	2 638	0		2 638
Total	168 035	18 518	8 402	178 151	109 283	489	69 357

Note 8 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 49 313 KDT contre 67 644 KDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 18 331 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Crédits & Avances aux Personnels	18 294	38 739
Impôts Actif	4 907	3 778
Impôts différées Actif	879	644
Stocks Imprimés & Fournitures	1 178	857
Charges à répartir	1 479	736
Comptes d'attente	22 255	22 569
Crédits pris en charge par l'Etat	321	321
Total	49 313	67 644

Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 1 479 KDT au 31 décembre 2016 contre un montant de 736 KDT à fin 2015 soit une augmentation de 743 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2016	Résorptions cumulées Déc-15	Résorption exercice 2016	Résorptions cumulées Déc-16	V.nette Déc 2016
Autres charges à répartir	2 996	924	593	1 517	1 479
Total	2 996	924	593	1 517	1 479

7. PASSIF

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 51 017 KDT au 31 décembre 2015 à 95 197 KDT au 31 décembre 2016.

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Emprunts	75 785	30 457
Dépôts à vue	15 905	20 545
Dettes rattachées	3 507	13
Autres dépôts à affecter	-	2
Total	95 197	51 017

Note 10 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 4 057 261 KDT au 31 décembre 2016 contre 3 845 333 KDT au 31 décembre 2015.

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts à vue	1 347 242	1 326 553
Dépôts à terme	1 595 012	1 533 482
Comptes d'épargne	890 793	789 608
Autres sommes dues à la clientèle	211 725	183 041
Dettes rattachées	12 489	12 649
Total	4 057 261	3 845 333

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 181 696 KDT au 31 décembre 2016 contre 177 455 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 4 241 KDT.

Désignation	31.12.2016	31.12.2015
Dotation FOPRODI	322	290
Dotation FONAPRA	1 644	1 644
Lignes de crédit extérieures	92 324	69 522
Emprunt obligataire	51 759	60 107
Autres ressources	32 510	43 200
Intérêts courus	3 137	2 692
Total	181 696	177 455

Note 12 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2016 à 68 510 KDT contre 45 847 KDT à fin 2015, soit une augmentation de 22 663 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2016	31.12.2015
Frais liés au personnel	21 073	18 028
Divers frais à payer	12 510	11 482
Impôts passifs	16 002	12 232
Provisions pour risques et charges	11 130	9 519
Comptes d'attente	7 795	(5 414)
Total	68 510	45 847

8. CAPITAUX PROPRES

Note 13 : Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2016, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres et les intérêts des minoritaires avant affectation ont atteint 587 646 KDT à fin 2016 contre 564 386 KDT à fin 2015, soit une augmentation de 23 260 KDT ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2016 avant affectation	Solde au 31.12.2015 avant affectation
Capital	100 000	100 000
Réserves consolidés	431 103	394 857
Modifications comptables	-	-
Résultat consolidé	47 789	61 288
Total capitaux propres groupe	578 892	556 145
Part des minoritaires dans les réserves	7 550	6 732
Part des minoritaires dans le résultat	1 204	1 509
Total capitaux propres et intérêts minoritaires	587 646	564 386

Note 14 : Contribution dans les réserves et le résultat du groupe

Sociétés	Contribution dans le résultat consolidé	Contribution dans les réserves groupe
Arab Tunisian Bank	43 451	414 324
Arab Tunisian Lease	2 496	7 898
A F C	-99	1 302
Arab Tunisian Invest	158	250
Arab Tunisian Develop	944	5 447
UNIFACTOR	338	1 791
Arabia Sicav	56	-2 022
Sanadett Sicav	310	1 354
Axis Trésorerie	12	126
Axis Prudent	2	34
FCP IRADETT 20	3	55
FCP IRADETT 50	3	102
FCP IRADETT 100	1	69
FCP IRADETT CEA	2	15
FCP SALAMETT PLUS	10	83
FCP SALAMETT CAP	31	41
CODIS	71	234
Total	47 789	431 103

9. ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 240 011 KDT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 231 162 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	2016	2015
Intérêts sur crédit CT & MLT	193 751	182 060
Intérêts sur comptes courants débiteurs	40 445	44 378
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	1 201	2 023
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	4 614	2 701
Total	240 011	231 162

Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 55 066 KDT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 49 047 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	2016	2015
Commissions sur comptes et moyens de paiement	31 044	26 455
Commissions sur opérations internationales	2 902	2 741
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la Banque	9 089	8 548
Récupérations et autres commissions	12 031	11 303
Total	55 066	49 047

Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 68 067 KDT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 66 554 KDT au cours de 2015.

Désignation	2016	2015
Produits sur bons de trésor	54 504	55 327
Décote sur titres de transactions	2 259	(1 646)
Prime sur titres de transactions	(2 020)	2 425
Produits sur placements	(29)	(270)
Gains sur portefeuille-titres commercial	54 714	55 836
Profit/ Perte sur opérations de change	1 116	1 161
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	6 136	45 035
Profit/ Perte sur position de change à terme	6 101	(35 478)
Gains sur opérations financières	13 353	10 718
Total	68 067	66 554

Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 17 521 KDT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 17 278 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	2016	2015
Produits de valeurs mobilières	7 246	7 744
Produits sur participations en portage et fonds gérés	10 275	9 534
Total	17 521	17 278

Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 160 210 KDT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 150 944 KDT au cours de 2015.

Désignation	2016	2015
Intérêts /opérations de trésorerie et interbancaires	59 142	53 225
Intérêts /ressources spéciales et emprunt obligataire	5 594	5 902
Intérêts sur dépôts à terme	52 133	55 888
Intérêts sur comptes d'épargne	30 217	27 431
Intérêts sur dépôts à vue	13 124	8 498
Total	160 210	150 944

Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 33 078 KDT au cours de 2016 contre un montant de 23 645 KDT au cours de 2015 se détaillant ainsi :

Désignation	2016	2015
Dotations aux provisions sur créances et passifs	32 411	27 312
Dotations aux provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 => 3 ans	5 167	15 789
Dotations/reprises aux provisions collectives	1 385	1 346
Frais et pertes sur créances	1 445	2 026
Radiation de créances	21 609	-
Reprises sur provisions	(28 939)	(22 828)
Total	33 078	23 645

Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 6 657 KDT au cours de 2016 contre un montant de 3 860 KDT au cours de 2015 se détaillant ainsi :

Désignation	2016	2015
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	6 777	4 829
Plus-value sur cession de titres de participations	-	45
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(120)	(1 014)
Total	6 657	3 860

10. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2016 un solde de (205 806) KDT contre un solde de (330 512) KDT au 31 décembre 2015 se détaillant ainsi :

Désignation	2016	2015
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	91 731	104 825
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	53 972	74 012
Titres des sociétés cotées et des sicav	43 963	64 790
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(395 472)	(574 139)
Total	(205 806)	(330 512)

LES RESOLUTIONS DE L'AGO



RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2017

Première résolution

Après lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve les Etats financiers tel qu'arrêtés au 31-12-2016 et qui font ressortir un résultat comptable de la période de 46 187 458,750 Dinars Tunisiens.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200 et 205 du code des sociétés commerciales et l'article 29 et 23 de la loi n°65 de l'année 2001 en date du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le Bénéfice réalisé au titre de l'exercice 2016 comme suit :

PROJET DE REPARTITION DES BENEFICES, EXERCICE 2016, PROVISOIRE	DTU
BENEFICE DE L'EXERCICE	46 187 458,750
RESERVES POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	43 000 008,000
RELIQUAT	3 187 450,750
REPORT A NOUVEAU	7 210,840
RESERVES DIPONIBLES	19 850 000,000
BENEFICE A REPARTIR	23 044 661,590
RESERVE LEGALE (5%)	0,000
RESERVE A REGIME SPECIAL	0,000
DIVIDENDE A DISTRIBUER	23 000 000,000
DIVIDENDE EN FRANCHISE DE RETENUE A LA SOURCE	19 793 141, 018
DIVIDENDE SOUMIS A LA RETENUE A LA SOURCE	3 206 858, 982
REPORT A NOUVEAU	44 661,590

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,230 DTU par action dont 0,198 DTU distribuables en franchise de retenues à la source et 0,032 DTU soumis à la retenue à la source.

La date de mise en paiement des dividendes est fixée à compter du 31 mai 2017.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Quatrième résolution

Conformément aux articles 19 et 20 des statuts de la banque et sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la cooptation de Mr Firas ZAYYAD en tant que membre du conseil d'administration en remplacement de Mr Daoud EL GHOUH et ce, pour un mandat allant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2017.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle sa décision du 24 mai 2006 relative à la distribution d'un montant net (après impôt) de 25 000,000 dinars tunisiens pour chaque administrateur et conseiller au titre des jetons de présence relatifs à l'exercice clos au 31-12-2016 et l'exercice 2017.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration et au Directeur général pour leur gestion au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB et du rapport de gestion sur le groupe, et sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés tels qu'arrêtés au 31-12-2016 et qui font ressortir un résultat comptable de la période de 47 788 978,681 dinars tunisiens.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

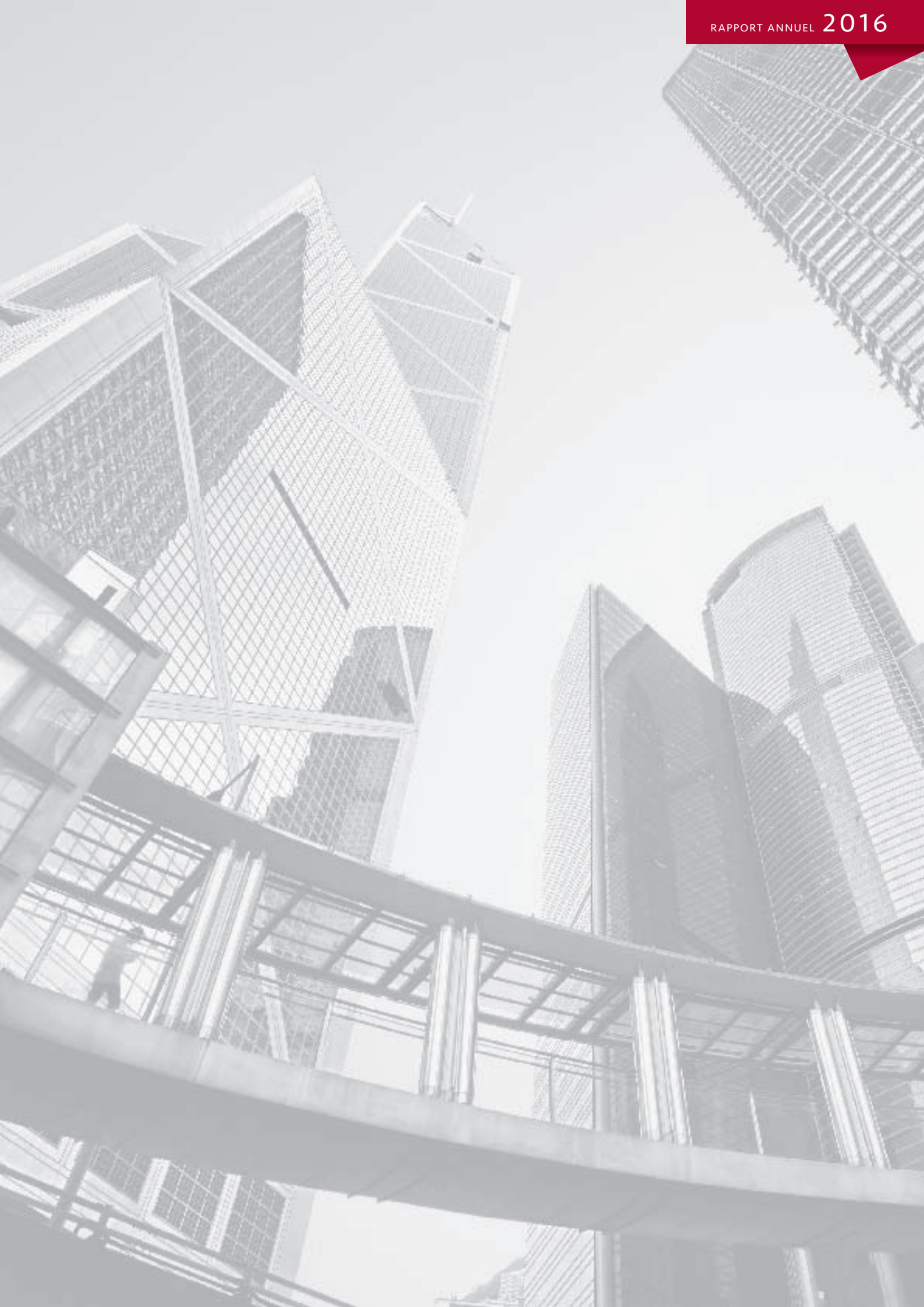
Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par l'article 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.



LE RESEAU ATB



LE RESEAU ATB

Zone / Agence	Directeur De Zone / d'Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
CENTRALE	Chaker JEDIDI	71 351 155	71 347 270	9 Rue H.Nouira - 1001 Tunis	03/07/1989
AV.H.BOURGUIBA	Chaker JEDIDI	71 254 202	71 254 180	39 Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis	11/11/2008
TUNIS CENTRE	Habib SAIDI	71 320 567	71 327 028	21 Rue El Jazira - 1000 Tunis	
BAB BNET	Mohamed BEN ABDELAZIZ	71 568 130	71 568 410	42 Bis Avenue Bab Bnet - 1006 Tunis	29/10/2008
BAB SOUIKA	Mohamed BEN ABDELAZIZ	71 569 621	71 569 598	Centre Commercial de Bab Souika 1006 El Halfaouine	03/10/2008
MONTFLEURY	Sofien BEN JEMAA	71 490 562	71 490 770	10 Rue du Sahel - Montfleury - 1008 Tunis	30/05/2008
JAZIRA	Jamila FLISS	71 320 567	71 327 028	21 Rue El Jazira - 1000 Tunis	31/12/1959
Box ZITOUNA	Jamila FLISS	71 327 955	71 327 948	83 Rue Jemaa Erritouna - 1000 Tunis	16/07/2010
Box KASBA					
EL MORKADH	Koussay MESSEK	71 340 641	71 340 799	Angle Rue El Morkadh et Place des Chevaux 1008 Tunis	18/11/2005
SIDI EL BECHIR	Ahlem AZIZI	71 333 638	71 333 651	Sidi El Bechir - 1001 Tunis	31/12/2006
IBN SINA	Naoufel MAKKI	71 270 222	71 270 299	Angle Rue 10236 et Rue Belgacem El Bazmi Cite Ibn Sina - 1009 Tunis	19/06/2007
SAKKAJINE	Koussay MESSEK	71 576 650	71 576 620	31 Rue Souk Sakkajine - 1008 Tunis	06/09/2010
ENNAJEH	Anis ACHOUR	71 589 196	71 589 208	44 Rue 4020 - Mellassine	22/08/2011
TUNIS NORD	Selim KILANI	71 752 087	71 750 590	Immeuble Sawarby Centre Urbain Nord 1003 Tunis Charguia	
MARSA	Wassim KOUBAJI	71 744 209	71 744 438	Place 7 Novembre - 2070 Marsa Ville	09/11/1990
KRAM	Ouadhah BAHRI	71 730 973	71 731 630	227 Av H.Bourguiba - 2050 Le Kram	02/07/1993
LAC	Faker AYADI	71 860 862	71 860 843	Immeuble Badr - Les Berges du Lac - Tunis	03/11/1995
EL AOUINA	Elyes BELHABIB	70 727 477	70 727 488	23 Avenue Mongi Slim - Cite Taieb Mhiri 2036 El Aouina	29/12/2005
LA GOULETTE	Mohamed Ali BEN SAID	71 736 600	71 736 112	Avenue Franklin Roosevelt - Immeuble Casino - 2060 La Goulette	05/03/2007
MARSA 2	Skander CHARNI	71 744 242	71 744 245	71 Rue Hedi Chaker - 2070 La Marsa	27/02/2007
KRAM OUEST	Anis CHAMMAM	71 974 971	71 974 975	68 Avenue Farhat Hached- 2069 Kram Ouest	11/05/2012
MARSA PLAGE	Sihem TEMIMI	71 727 671	71 727 573	8, Rue El Imam Abou Hanifa la Marsa plage 2070 la Marsa	08/10/2015
AIN ZAGHOUEEN	Raoudha ABID	70 723 009	70 723 030	Immeuble BARCELONETA RDC - 2045 Ain zaghouan - Tunis.	10/02/2017
TUNIS EST	Néziha TILOUCHE	71 705 373	71 705 237	Immeuble Saadi El Menzah IV - 1004 Tunis	
ARIANA	Wisseem BEN AHMED	71 702 222	71 703 463	Angle Av A.Khabtani et H Khafacha 2080 Ariana	22/10/1993
SAADI	Hakim CHERIF	71 705 373	71 705 237	Immeuble Saadi El Menzah IV - 1004 Tunis	08/10/1999
EL MANAR	Karim AZZOUZI	71 889 152	71 889 256	2 Rue Youssef Rouissi - 2092 El Manar	14/09/2001
RAOUED	Adel BATTIKH	71 757 505	71 756 638	95 Avenue Fethi ZOUHIR - 2083 Route de Raoued	13/12/2006
BORJ LOUZIR	Brahim BEN BRIK	70 689 751	70 689 793	46 Avenue Musthapha Mohsen - 2073 Borl Louzir	12/10/2010
SOUKRA	Chams KOURDA	70 695 365	70 695 344	Avenue du Grand Maghreb Arabe - Route de la Soukra	18/11/2010

Zone / Agence	Directeur De Zone / d'Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
CHOTRANA	Yassine AMRAOUI	70 695 377	70 695 388	97 Avenue Sidi Salah - 2036 Chotrana	06/12/2011
SOUKRA 2	Feriel OTHMANI	70 691 412	70 691 422	Avenue Fattouma Bourguiba - Soukra	29/03/2013
BOX AEROPORT	Henda ALLOUCHE	71 955 237	71 955 237	L'Aéroport - Tunis Carthage	25/08/2010
BOX AEROPORT II					
TUNIS NORD-OUEST	Samia SMAOUI	71 705 373	71 705 237	Immeuble Saadi El Menzah IV 1004 Tunis	
Mutu-International	Narjess TERZI	71 348 005	71 841 251	114 Av Jugurta Mutuelleville - 1002 Tunis	01/10/1983
EL MENZAH	Moonem BARDI	71 766 666	71 767 081	Angle Rues O.Ibn Affene et La Liberté El Menzah VI - Tunis	07/06/1991
CHARGUIA	Henda ALLOUCHE	71 752 087	71 750 590	Immeuble Sawarby Centre Urbain Nord 1003 Tunis Charguia	20/11/2003
ENNASR	Slim CHARFI	70 825 544	70 825 548	Avenue Hedi Nouira - Ennasr II - 2037 Ariana	28/12/2005
ETTADHAMEN	Marwan TLILI	70 662 240	70 662 303	138 Avenue Ibn Khaldoun - Cite Ettadhamen 2014 Ariana	27/10/2006
IBN KHALDOUN	Raja BELLASFAR	71 921 821	71 921 004	Rue 6691 N°4 - 2062 Cité Ibn Khaldoun	26/10/2007
INTILAKA	Saber NASRI	71 661 205	71 661 350	Route de Bizerte - 2041 Intilaka Bardo	30/12/2010
ALAIN SAVARY	Salma BELARBI	71 285 807	71 285 804	41 Avenue Alain Savary - 1002 Tunis Belvedere	13/07/2011
CITE EL KHADRA	Mohamed Ali ESSID	71 804 613	71 804 612	103 Avenue Louis Braille - Cité El Khadra 1003 Tunis	21/09/2012
TUNIS OUEST	Kamel MGAIDI	71 782 394	71 793 212	Bd Ouled Haffouz - 1002 Tunis	
EL MECHTEL	Besma BRIGUI	71 782 394	71 793 212	Bd Ouled Haffouz - 1002 Tunis	17/01/1986
MONTPLAISIR	Houcine BOUGHANMI	71 902 420	71 901 652	Angle Avenues Mohamed V et Khereddine Pacha - 1002 Tunis	17/11/1995
BARDO	Karim JEBALI	71 664 034	71 664 080	140 Avenue 20 Mars - 2000 Bardo	20/10/2006
LA LIBERTE	Slim DEROUICHE	71 288 022	71 289 008	93 Avenue de La Liberté - 1002 Tunis	21/06/2002
DOUAR HICHER	Maher FARHAT	71 622 120	71 622 966	Residence (SPRIC) Cite El Aahd El Jedid Douar Hicher - 2010 Manouba	12/09/2006
EL AGBA	Ridha BEN ALEYA	71 938 698	71 938 650	Km 5 Route du Kef - El Agba	25/08/2006
SIDI HASSINE	Fadhel GUIBENE	71 935 303	71 935 290	Rue 42800 - 2030 Sidi Hassine Séjoui	21/11/2006
EZZOUHOUR	Khamoussi KHALDI	71 529 299	71 529 205	57 Bis Angle Avenue 7 Novembre 2052 Cité Ezzouhour	28/11/2006
OUED ELLIL	Anis EL GHAZEL	71 536 150	71 536 138	6 Avenue Habib Bourguiba - 2021 Oued Ellil	05/12/2006
DENDEN	Marwen KEFI	71 606 896	71 606 708	Ang Av Independance et Rue Ibn Khaldoun 2011 Den Den	26/12/2006
EL OMRANE	Mehdi MAAOUJA	71 957 007	71 959 001	Ang. Rues Ahmed Chawki et Abbes Mahloud El Akkad - 1005 El Omrane Tunis	06/04/2009
TUNIS SUD	Jalel BRIKI	71 433 050	71 434 855	Rue du Plastique. Z.I Sidi Rezig - 2033 Megrine	
MEGRINE	Sami EL HAKIM	71 433 050	71 434 855	Rue du Plastique. Z.I Sidi Rezig - 2033 Megrine	19/12/1986
EL MOUROUJ	Emna EL OUNI	79 357 616	79 357 740	1 Avenue des Martyrs - 2074 El Mourouj 1	25/11/2005
El Medina El Jadida	Aous FAYECHE	79 354 513	79 354 482	Avenue Faycal Ibn Abdelaziz - 2063 El Medina El Jadida	27/12/2005
HAMMAM-LIF	Karim MKAOUER	71 294 517	71 294 559	70 Avenue de la République - 2050 Hammam-Lif	09/08/2006
BOUMHEL	Karim SAKKOUHI	71 216 231	71 216 664	Avenue de l'Environnement - 2097 Boumhel	28/12/2006
MEGRINE JAWHARA	Zouhaier BELKAIED	79 417 124	79 416 979	Rue Ahmed Tlili - 2024 Megrine Jawhara	24/01/2007

Zone / Agence	Directeur De Zone / d'Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
EZZAHRA	Imed DARRAGI	79 485 309	79 485 288	54 Avenue de l'Environnement - 2034 Ezzahra	25/05/2007
YASMINET	Wissem TORJMEN	71 316 899	71 316 744	Route de Mornag Km 7 - 2013 Yasminet	10/09/2007
RADES	Slim SHILI	71 447 100	71 447 150	Avenue Farhat Hached - 2044 Rades	30/10/2007
FOUCHANA	Habib BEN AROUS	79 320 460	79 320 302	Avenue 7 Novembre - Fouchana	31/03/2008
BEN AROUS	Wissem TORJMEN	71 388 061	71 388 109	11 Avenue de la Republique - 2013 Ben Arous	27/03/2009
MGHIRA	Nabil KRIA	71 409 696	71 409 696	Angle Av.Mghira et Rue Jendouba - 2038 Mghira	02/05/2014
CAP BON	Nidhal JAOUADA	72 224 351	72 224 701	137 Av H. Bourguiba - 8019 Nabeul	
NABEUL	Mohamed Adnene ZRELLI	72 224 351	72 224 701	137 Av H. Bourguiba - 8019 Nabeul	31/08/1984
HAMMAMET	Bader SOUSSI	72 282 007	72 262 517	6 Rue H. Bourguiba - 8050 Hammamet	13/07/1987
GROMBALIA	Lilia MJANNAH	72 213 688	72 214 177	Avenue Habib Bourguiba - 8030 Grombalia	21/12/2006
BENI KHALLED	Fethi KHEDHIRA	72 374 771	72 374 774	Place du 23 Janvier 1952 - 8021 Beni Khaled	06/11/2007
MENZEL TEMIME	Karim AMEUR	72 300 202	72 300 205	Avenue Mongi Slim - 8080 Menzel Temime	09/11/2007
ZAGHOUAN	Hassen BAHLESS	72 680 720	72 681 349	11 Avenue de l'Independance - 1100 Zaghuan	16/10/2007
BENI KHIAR	Salem BINOUS	72 228 168	72 228 833	141 Avenue de la Republique - 8060 Beni Khiair	13/11/2007
KELIBIA	Hassine PACHA	72 208 494	72 208 497	159 Bis Avenue des Martyrs - 8090 Kelibia	07/12/2007
KORBA	Sami BEN AMOR	72 383 330	72 384 551	Avenue Habib Bourguiba -8070 Korba	31/12/2010
MENZEL BOUZELFA	Zoubeir BASSOUMI	72 252 003	72 251 929	Place 2 Mars - 8010 Menzel Bouzelfa	09/05/2014
BIZERTE	Chokri HAMBLY	72 433 142	72 433 878	Rue 1^{er} Juin - 7000 Bizerte	
BIZERTE	Abdelkarim AYADI	72 433 142	72 433 878	Rue 1er Juin - 7000 Bizerte	22/12/1984
METLINE	Abderraouf RAFRAFI	72 446 377	72 446 288	Angle Av F.Hached et Rue R.Najjar 7034 Metline	15/07/1994
MENZEL BOURGUIBA	Dhiaeddine BAROUNI	72 518 850	72 518 888	Ang Avenue de l'Independance et Rue H.Bourguiba - 7050 Menzel Bourguiba	06/09/2006
MATEUR	Moez ZAIEM	72 485 199	72 486 035	Place Taieb M'Hiri - 7030 Mateur	17/09/2010
RAS JEBEL	Mhamed BOUHDIDA	72 456 006	72 457 310	Angle Avenue Habib Bourguiba et Rue Ibn Zina - 7070 Ras Jebel	25/04/2014
ZONE FRANCHE	Hazar BARHOUMI NASRI	72 110 504	72 110 530	Parc d'activités économiques de Bizerte Avenue Habib Bourguiba, 7000 Bizerte	22/12/2015
BEJA	Zoubeir BEN ALAYA	78 455 718	78 455 114	Rue Caid Jaouhar.Sidi Bouteffaha - 9000 Beja	
BEJA	Noureddine GHRIBI	78 455 718	78 455 114	Rue Caid Jaouhar.Sidi Bouteffaha - 9000 Beja	21/12/1990
JENDOUBA	Mourad BEN YOUSSEF	78 601 713	78 601 675	Angle Rues A.Belhaouen et H.Thameur 8100 Jendouba	04/01/1993
LE KEF	Mourad LINOUBLI	78 224 544	78 225 183	Avenue Mongi Slim - 7100 Le Kef	23/10/2007
TESTOUR	Imed BOUTERAA	78 571 673	78 571 420	Avenue Habib Bourguiba - 9060 Testour	24/03/2009
BOUSALEM	Houcine MAHMOUDI	78 634 633	78 634 630	99 Avenue 20 Mars 1956 - 8170 Bousalem	12/10/2009
SILIANA	Younes CHEBBI	78 873 520	78 873 501	Angle Av H.Bourguiba et Rue Khereddine Pacha - 6100 Siliana	31/12/2009
SIDI BOUROUIS	Wissem CHNITI	78 898 540	78 898 551	Avenue Taieb M'hiri - 6il3 Sidi Bourouis Siliana	06/05/2016
TEBOUSSOUK	Mohamed MELLITI	78 466 333	78 466 290	Avenue Habib Bourguiba - 9040 Teboursouk Béja	24/06/2016

Zone / Agence	Directeur De Zone / d'Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
CENTRE	Nabil KHEFACHA	73 225 055	73 225 056	Angle Av Med V et Rue Hotel de Ville 4000 Sousse	
SOUSSE	Khaled LADJIMI	73 225 055	73 225 056	Angle Av Med V et Rue Hotel de Ville 4000 Sousse	09/12/1984
MONASTIR	Alaeddine BDIRA	73 646 301	73 448 681	Av du Combatant Supreme - Cite CNRPS 5000 Monastir	22/12/1989
KHEZAMA	Fethi OUESLATI	73 244 251	73 244 241	Av 7 Novembre - Khezama Est - 4000 Sousse	26/11/1993
MAHDIA	Mohamed SAIDI	73 690 302	73 690 308	Avenue 2 Mars Immeuble Chatti - 5100 Mahdia	14/10/2005
TEBOULBA	Atef EL AYEB	73 496 973	73 493 424	Angle Av H. Bourguiba et Mahboubia Soussia 5080 Teboulba	14/10/2005
MSAKEN	Elyes ESSAFI	73 290 071	73 290 077	21 Avenue de la Republique - 4070 Msaken	21/10/2005
KALAA KEBIRA	Lazhar KHADHRAOUI	73 354 701	73 354 704	Place du Souk - Avenue Awled M'hamed 4060 Kalaa Kebira	02/11/2007
SAHLOUL	Maher BELKHIRIA	73 822 001	73 822 004	Avenue Yasser ARAFET - 4031 Sousse Sahloul	05/10/2009
JAMMEL	Fethi SMIDA	73 484 212	73 484 639	17 Rue Kassas - 5100 Jammel	29/12/2009
SOUSSE ERRIADH	Adel CHAABANE	73 304 460	73 304 450	17 Rue Hattab Ibn Abi Baltaa - 4000 Sousse Erriadh	28/10/2011
HAMMAM SOUSSE	Farhani CHAKROUN	73 372 476	73 372 477	250 Route de Tunis GP1 - Hammam Sousse	04/11/2011
SOUSSE JAWHARA	Amira BEN AMARA	73 277 595	73 277 594	Avenue Khelifa Karoui- Khezama Ouest 4000 Sousse	11/04/2014
CENTRE OUEST	Walid AKREMI				
GAFSA	Walid AKREMI	76 225 808	76 226 204	Avenue Jamel Abdennasser "Hotel La Lune" 2100 Gafsa	03/04/2008
KAIROUAN	Radhouane DAADOUCHA	77 234 264	77 231 923	Angle Rues H.Thameur et 2 Mars 1934 3100 Kairouan	27/01/1989
CHORBENE	Raidh MOSRATI	73 600 350	73 600 250	Av H. Bourguiba - 5130 Chorbene	12/11/1993
TOZEUR	Rochdi JEDLI	76 461 104	76 461 099	53 Avenue Farhat Hached - Bab El Hawa 2200 Tozeur	01/09/2006
SIDI BOUZID	Badreddine MNASSRI	76 627 390	76 627 570	Angle Avenue Habib Bourguiba et Avenue Farhat Hached - 9100 Sidi Bouzid	20/11/2007
KEBILI	Moez BEN MILOUD	75 493 402	75 493 350	19 Rue 3 Septembre - 4200 Kebili	09/01/2009
KASSERINE	Sahbi GADHOUMI	77 473 981	77 472 701	Avenue Habib Bourguiba Place du Souk 1200 Kasserine	30/06/2009
SFAX	Monia CHIBANI	74 225 111	74 229 211	49 Av H. Bourguiba - 3000 Sfax	
SFAX	Anouar KOSENTINI	74 225 111	74 229 211	49 Av H. Bourguiba - 3000 Sfax	03/06/1983
SFAX 2	Mondher KECHAOU	74 297 369	74 297 387	Av d'Afrique. Cite SIOS Zitexville - 3000 Sfax	01/03/1991
GREMDA	Sofiene SALLEM	74 613 946	74 613 944	Imeuble Gremda Center - Route de Gremda Km 6 - 3062 Sfax	24/12/1993
SFAX TYNA	Fahem JALLOULI	74 686 156	74 687 462	Cite El Moez Km 7 Route de Gabes - Sfax Tyna	28/07/2006
SAKIET EZZIT	Sihem BIBI GRAJA	74 861 622	74 861 602	Route de Tunis Km 9 Cite El Ons - Sakiet Ezzit	14/07/2006
SFAX CHAKER	Hatem WALHA	74 620 055	74 620 056	Route Menzel Chaker Km 4 Immeuble Dammak - Sfax	17/07/2006
SFAX EL JADIDA	Nadia BEN AYED	74 404 568	74 400 144	Complexe Jebh Center n° 5 - 3000 Sfax	19/12/2006
SFAX EL AIN	Tijani FEKI	71 631 533	74 631 502	Route El Ain Km 5 - Markez Derbal - 3000 Sfax	20/12/2006
SFAX ARIANA	Omar AMOURI	74 442 895	74 442 898	Route de Tunis Km 1,5 - 3000 Sfax Ariana	20/11/2008
SFAX SOUKRA	Nadia SLIMANI	74 665 087	74 665 079	Route de Soukra Km 3, Kassas Cité El Habib Residence "Hiba" - 3000 Sfax	23/12/2009

Zone / Agence	Directeur De Zone / d'Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
SFAX EDDEIR	Adel JAOUA	74 890 142	74 293 795	Route de Mahdia Km 6, Sekeit Eddeir - Sfax	25/12/2009
EL JEM	Kamel HADJ SALAH	73 633 151	73 633 152	Avenue Taieb M'Hiri - 5160 EL JEM	18/04/2014
SUD	Khaled BOUNOUH	75 650 230	75 651 752	Av Abdelhamid El Cadhi - 4180 Djerba	
JERBA	Kamel HAMROUNI	75 650 230	75 651 752	Av Abdelhamid El Cadhi - 4180 Djerba	15/04/1988
GABES	Kamel LAHBIB	75 274 700	75 273 255	75 Av H. Bourguiba - 6000 Gabes	24/08/1984
JERBA MIDOUN	Lassaad BEN ABIZID	75 732 415	75 732 416	Route du Phare Midoun - 4116 Djerba	26/01/2001
JERBA GUELLALA	Mohamed BEN OUIRANE	75 761 618	75 761 616	Rue Salah Ben Youssef - Guellala - 4155 Jerba	03/12/2004
JERBA AJIM	Jamel MOSLAH	75 662 386	75 662 385	17 Avenue Habib Bourguiba - 4135 Jerba Ajim	09/03/2012
JERBA EL MAY	Chedia BOUNOUH	75 675 654	75 675 652	Avenue de la République - El May 4175 Route de Midoun - 4180 Djerba	15/05/2013
ZARZIS	Chedly BIBI	75 692 405	75 692 403	Avenue Farhat Hached - 4170 Zarzis	31/12/2007
BEN GUERDANE	Heykel SRAIEB	75 718 002	75 718 009	Av des Martyrs - Route Ras Jedir - 4160 Ben Guerdane	24/12/2008
TATAOUINE	Afif DOUZI	75 852 281	75 852 283	Ang. Av H. Bourguiba et Commandant Bejaoui - 3200 Tataouine	26/12/2008
MEDENINE	Foued AROUAY	75 644 384	75 644 391	1 Rue Mosbah Jarbou - Route Beni Khedech 4100 Medenine	23/01/2009
GABES II	Rachid MOKRANI	75 291 714	75 291 642	Avenue Slaheddine El Ayoubi - 6011 Gabes	17/12/2010
METOUIA	Lassaad MARZOUGUI	72 372 375	72 372 374	Rue El Bassatine - Route de Gafsa - 6010 Metouia	17/12/2010
MARETH	Tarak TAIEB	75 323 613	75 323 616	Avenue 27 Octobre - 6080 Mareth	17/12/2010
CHENINI	Saloua GASMI	75 229 222	75 229 200	AV.Habib Bourguiba - 6042 Chenini Gabes	16/05/2014
EL HAMMA	Samir HAMAMI	75 333 887	75 333 801	Avenue Habib Bourguiba, place Dhagbeji EL Hamma 6020	26/06/2015



ATB

البنك العربي لتونس

Siège social : 9, rue Hédi Nouria - 1001 Tunis

Tél. : (+216) 71 35 11 55 - Fax : (+216) 71 34 28 52

e-mail : atbbank@atb.com.tn

Web : www.atb.tn